

Atlas des paysages de la Nièvre



FRANÇOIS BONNEAUD
PAYSAGISTE DPLG

STÉPHANE BERTIN
PAYSAGISTE DPLG

MARC VERDIER ARCHITECTE URBANISTE
JACQUES VERTES SIGISTE
THOMAS SCHMUTZ AGRONOME

SEPTEMBRE 2011

Maîtrise d'ouvrage financière :
DREAL Bourgogne

Maîtrise d'ouvrage déléguée :
DDT de la Nièvre

Comité de pilotage :

La direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre

Le service départemental d'architecture et du patrimoine (SDAP) de la Nièvre

La direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne

Le conseil général de la Nièvre

Le parc naturel régional du Morvan (PNRM)

Le conseil d'urbanisme, d'architecture et d'environnement (CAUE) de la Nièvre

Le conseil régional de Bourgogne

L'agglomération de Nevers (ADN)

La chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre (CCIN)

La chambre d'agriculture de la Nièvre

Le pays Bourgogne Nivernaise

Le pays Nevers Sud-Nivernais

Le pays Nivernais Morvan

Le pays Puisaye Forterre

Cette atlas a été réalisé par :

François Bonneaud paysagiste dplg

mandataire

12 rue de Rennes

35130 La Guerche de Bretagne

02 99 96 49 26 francois.bonneaud@free.fr

et

Stéphane Bertin paysagiste dplg

36 rue Boissonade 75 014 PARIS

06 07 18 98 97 stephane.bertin@free.fr

assistés de

sarl Verdier-Tappia architectes urbanistes

81-83 rue Saint-Georges 54000 NANCY

03 83 40 04 04 verdier.urba@free.fr

Thomas SCHMUTZ - Aubépine sarl

39 square Charles Dullin 35200 RENNES

02 23 30 43 44 Aubepine-sarl@wanadoo.fr

Jacques Vertès sigiste

86 rue Clémenceau 14310 VILLERS-BOCAGE

02 31 25 27 89 Agri.env.jv@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Les paysages de la Nièvre Clefs de lecture.....	7	Les dynamiques d'évolutions depuis 50 ans.....	253
Tour d'horizon	9	Des paysages de grandes cultures qui se sont simplifiés	255
La roche	19	Les paysages bocagers qui se sont ouverts	257
L'eau et le patrimoine naturel	27	Les paysages du Morvan qui se sont refermés	259
La forêt	33	La Loire délaissée	261
La campagne	37	Des villes qui se sont étalées	263
Le village	45		
Les axes	49	Les enjeux paysagers de la Nièvre.....	265
Les pôles d'attraction contemporains	53	Les enjeux paysagers liés à l'agriculture	269
		Les enjeux paysagers liés à la forêt	295
Les unités paysagères.....	57	Les enjeux paysagers liés à l'urbanisme	313
La Puisaye	63	Les enjeux paysagers liés à l'eau	339
Le Donziais	77	Mettre en scène la découverte du territoire	361
La Vallée de la Loire	91		
Entre Loire et Allier	109	Les enjeux exprimés lors des ateliers d'échange sur le	paysage.....
La Sologne Bourbonnaise	123		383
Les Amognes	137	Annexes.....	397
Le Nivernais boisé	151	Les communes par unités paysagères	399
Les Vaux d'Yonne	165	Toponymie nivernaise	402
Les Vaux de Montenoison	179	Iconographie	404
Le Bazois	193	Bibliographie	405
Le Pays de Fours	207	Les mots du paysage	406
Le Bas Morvan	221		
Le Haut Morvan	237		

Contexte et objectifs

La loi 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages, permettait à l'État et aux collectivités territoriales de prendre des mesures de sauvegarde et de promotion des paysages.

La convention européenne du paysage signée à Florence le 20 octobre 2000 et entrée en vigueur au 1er juillet 2006, est venue imposer aux états membres du Conseil de l'Europe une prise en compte juridique du paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité. Par le même texte, les états membres se sont engagés à définir et à mettre en oeuvre des politiques du paysage visant la protection, la gestion et l'aménagement des paysages, à mettre en place des procédures de participation du public et des autorités locales et régionales ainsi qu'à intégrer le paysage dans toutes les politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur celui-ci.

Enfin, une circulaire de la Ministre de l'écologie et du développement durable est venue, le 1er mars 2007, préciser les actions à conduire par les services de l'État pour atteindre les objectifs fixés par la convention européenne du paysage et rappeler la nécessité de réaliser des atlas de paysages qui couvriront l'ensemble du territoire national. A ce titre, il apparaît que l'échelon départemental est le niveau d'études le plus pertinent en regard des buts à atteindre.

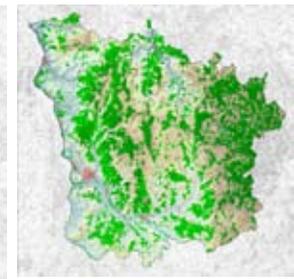
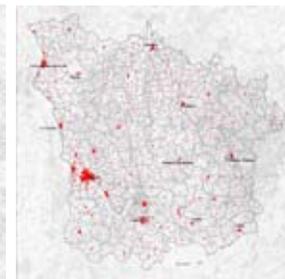
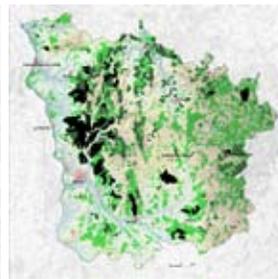
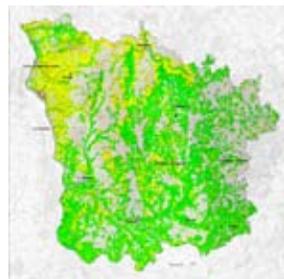
La réalisation de cet atlas, a ainsi pour but l'émergence d'une stratégie départementale en matière de

paysages grâce à la mise à disposition de données globales sur le paysage couvrant l'intégralité du territoire de la Nièvre.

Il existe déjà de nombreuses études, réalisées par divers maîtres d'ouvrages locaux (État, pays, communautés de communes, Parc naturel régional du Morvan, etc.) et portant sur différentes parties du département. Ces différentes initiatives locales sont encourageantes car elles mettent en évidence un intérêt certain pour le paysage et laissent augurer un terrain favorable pour une étude globale.

La Nièvre est un département dans lequel la nature est préservée et qui est caractérisé par des identités paysagères fortes et diversifiées.

Enfin, il existe dans le département une réelle volonté politique de développer le tourisme vert et de promouvoir la qualité de vie en Nièvre qui va de pair avec la valorisation et la préservation des paysages auxquels les habitants se montrent très attachés. De fait, les collectivités territoriales du département s'investissent de plus en plus dans des démarches de connaissance de leur patrimoine paysager ainsi que dans des actions tendant à sa protection et/ou sa mise en valeur.





1

LES PAYSAGES DE LA NIÈVRE CLEFS DE LECTURE

- Tour d'horizon
- La roche
- L'eau et le patrimoine naturel
- La forêt
- La campagne
- Le village
- Les axes
- Les pôles d'attraction contemporains



Le département de la Nièvre



- 312 communes
- 32 cantons
- 4 arrondissements
- 4 pays
- 27 communautés de communes
- 1 communauté d'Agglomération

6 817 km²
 3 736 km² de Surface agricole utile
 2 250 km² de forêt

220 000 habitants
 33 habitants au km²

Tour d'horizon

Le département de la Nièvre a la tête dans le Morvan, le cœur dans le nivernais historique, les pieds et l'essentiel de l'activité humaine dans la Loire. Sur ses franges, il s'ouvre sur les grands horizons de la Puisaye au nord tandis qu'au sud, il bascule vers les ambiances plus intimes de bois et d'étangs de la Sologne Bourbonnaise.

Les grands contrastes

De la vallée de la Loire à la montagne morvandelle

La Loire n'est pas seulement une limite naturelle. La vallée, qui concentre l'urbanisation, constitue un pays en soi, des paysages, une culture, qui s'accommodent du fleuve paisible et verdoyant en été, puissant voire menaçant en hiver.



La Loire, axe historique de déplacement. Pouilly-sur-Loire

Dans un triangle allant de Cosne à La Charité, Donzy, l'horizon s'ouvre d'un clocher à l'autre sur la terre calcaire de champagne, terre historique d'abbayes.



Les vastes paysages ouverts du plateau du Donziais.

À l'opposé, à l'Est, la moyenne montagne du Morvan est plus rurale, et revendique son histoire rétive aux abbés et aux châteaux. Les villages ouvrent

des clairières à flanc des pentes, et l'horizon est refermé par les crêtes boisées où les lignes douces des feuillus sont de plus en plus souvent remplacées par les horizons crénelés des conifères.

Le Morvan est une montagne sans véritables sommets mais riche de ses forêts vastes et fraîches, grandes prairies, eaux abondantes, cascades, roches primitives, sommets élevés, solitudes, accidents de terrains multiples et variés. Ses croupes arrondies de roches cristallines culminent dans le département de la Nièvre à 855 m au mont Préneley (Le Haut Folin, point culminant du Morvan avec 901 m, est situé en Saône-et-Loire).



Les croupes forestières du Morvan entrecoupées de clairières. Blismes

De la douceur du val de Loire à l'hiver rigoureux du Morvan

Le Val de Loire, qui profite des influences océaniques avec 600 à 800 mm de pluie annuelle, a longtemps été le jardin de la France et de ses élites. Le Morvan connaît quant à lui un climat aux hivers rudes et aux étés chauds, recevant 1000 voire 1500 mm de pluie par an. Sur les plateaux nivernais et les collines du nord Morvan, la flore et les ambiances se rattachent franchement au nord de la Loire. Une ambiance méditerranéenne s'accroche en revanche par petites touches sur les rebords sud et est des cuestas, comme dans tout le sud de la Bourgogne.

Les collines bocagères du cœur Nivernais

Le centre du département, très agricole, est une terre de confrontation entre bocage et cultures. Le plateau boisé Nivernais sépare nettement la vallée de la Loire à l'ouest, de la dépression marneuse du Bazois. Ce plateau forestier est interrompu par des vallons bocagers et de vastes clairières de champs ouverts. Plus à l'est, la dépression du Bazois déroule ses collines d'argiles et de marnes humides propices aux prairies bocagères. Elle est dominée vers le couchant par les avancées en cuestas des plateaux calcaires du jurassique et vers le levant par les premières collines du socle Morvandiau.



Les collines bocagères du Bazois. Crux-la-Ville

Le plat pays de la Sologne Bourbonnaise

Vers le sud, la Sologne Bourbonnaise s'arrête aux vallées de la Loire et de l'Allier. Entre la Loire et l'Allier, le relief est plat sur les sables et argiles du Bourbonnais.

Les coteaux et les collines de la Puisaye

À l'extrême Nord Ouest du département, les sables et argiles plus récents des plateaux de la Puisaye offrent des reliefs très amples, interrompus par des barres de grès qui offrent de beaux belvédères.



Carte du Duché de Nevers 16ème siècle. Sa délimitation se rapproche déjà du futur département, à l'exception de la limite Est qui s'arrête aux franges du Morvan.



Extrait de la Carte du royaume de France en 1789 avec la division par Provinces. La province du Nivernais est l'une des plus petites des 33 provinces de l'ancien régime. Elle reprend les contours du duché sauf au nord-est. L'assemblée révolutionnaire découpera les départements à partir de cette carte regroupant quatre circonscriptions financières dans le département de la Nièvre.

Tour d'horizon

Une histoire

Les celtes Eduens

A l'âge du bronze, cette région est peuplée par les Ligures, puis par les Celtes (qui prennent le nom d'Eduens) qui fondent deux villes : Noviodunum (Nevers) au bord de la Loire, et Bibracte au sommet du mont Beuvray, cette dernière ayant le statut de capitale du pays.

Les premiers paysages agraires sont probablement des champs ouverts céréaliers complantés de noyers, qui compensaient le manque de matières grasses animales, en l'absence de troupeaux de gros bétail.

Jusqu'au VIII^e siècle, la région subit des vagues successives d'invasions : les Alamans puis les Burgondes, les Francs puis les Sarrasins. Bien que faisant partie du royaume d'Austrasie, le futur Nivernais ne se trouve pas sous l'autorité de la couronne, et conserve son indépendance.

Le comté de Nevers

La création du Comté de Nevers remonte à 802, suite à l'unification du royaume Franc reconquis par Charlemagne. Le comte est un féal d'abord nommé par le roi, puis par le Duc de Bourgogne. Par la suite, les comtes s'appliquent à agrandir leur territoire. Le comte de Landri en 986 adjoint au comté le pays des Boiens, Entre-Loire-et-Allier; son petit-fils est le fondateur du prieuré de la Charité-sur-Loire et du monastère Saint-Etienne de Nevers. Le nivernais est en lutte contre les ducs de Bourgogne jusqu'au 10^e siècle où une alliance propice d'une fille de Comte avec l'un des Ducs met fin à cette querelle.

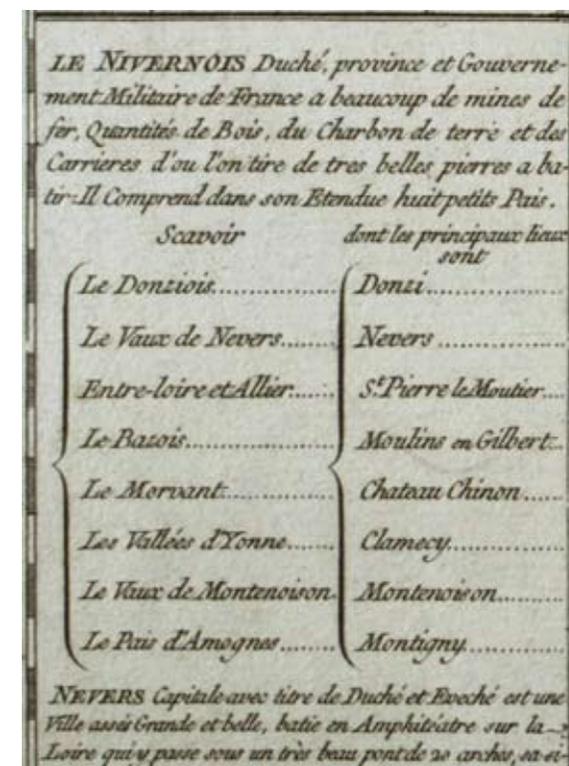
Au 14^e siècle, le territoire du département actuel regroupe le pays du Donziais, le comté de Nevers et la seigneurie de Château-Chinon.

Au 15^e siècle, le Nivernais passe aux mains de Jean de Bourgogne surnommé ironiquement Jean sans Terre.

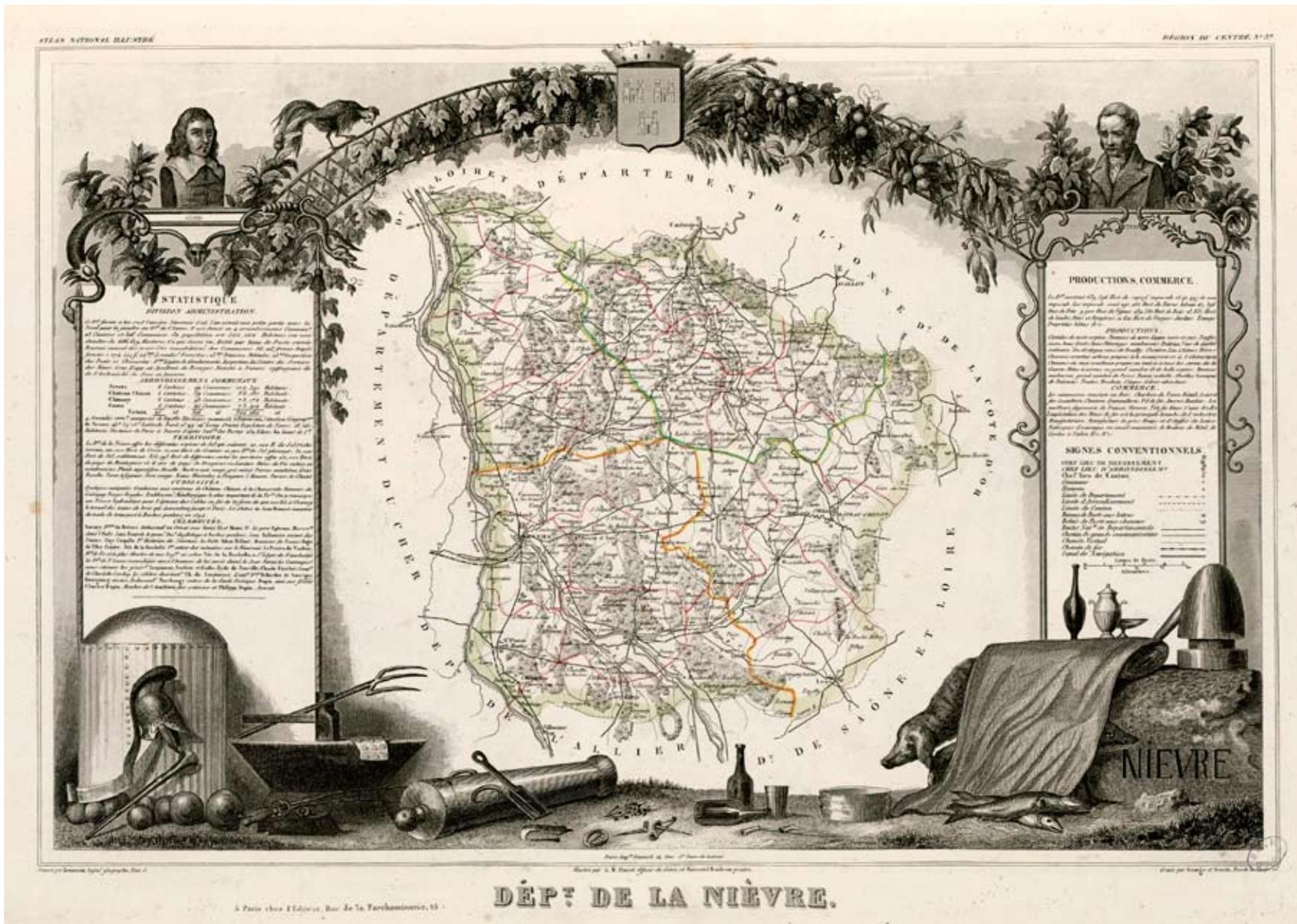
Le duché

Ce n'est qu'au 16^e siècle que le comté est érigé en duché par François 1^{er} de Clèves, à l'occasion de son union avec Marguerite de Bourbon. Le mariage d'Henriette de Nevers et de Louis de Gonzagues fait entrer le duché dans la famille de ce dernier. Le duché du Nivernais est ensuite acheté par Mazarin pour la somme de 1 800 000 livres. C'est la période de l'envol économique du duché avec le début des arts du feu en Nivernais : artisans du verre, de l'émail, de la faïence et début de l'industrie charbonnière et métallurgique. Les besoins de bois de feu en quantité augmentent alors considérablement pour le fonctionnement de ces activités.

Au 18^e siècle les industries se développent et notamment la métallurgie à Imphy et à Guérigny. Ducs et Prieurs se répartissent les droits d'exploiter les mines de fer (Decize), de charbon (La Machine) et les forêts. Le commerce se développe par voie fluviale. Le creusement du canal du Nivernais est autorisé en 1784.



Cartouche de la carte du Duché de Nevers de 1760



Carte du département de la Nièvre .1854. Le département a été formé en 1790, de l'ancienne province de Nivernais et de quelques parties de l'Orléanais, du Berry et du Bourbonnais.

Tour d'horizon

Le département

A la Révolution, le territoire de l'actuel département dépend à la fois des Ducs et de quatre circonscriptions financières : celle de Bourges (autour de la Charité), celle d'Orléans (au nord-ouest), celles de Paris (au nord-est) et celle de Moulins (la moitié sud).

Le département est né le 15 juin 1791. L'assemblée révolutionnaire envisage d'abord un département du Morvan, en rattachant Nevers au Cher. Finalement elle découpe un département de 6816 km² en rattachant un morceau de l'Orléanais à la petite province du Nivernais. Soucieuse d'attribuer aux territoires des noms dégagés de l'histoire de l'ancien régime, elle lui attribue classiquement le nom d'une rivière, la Nièvre, qui se jette dans la Loire à Nevers. L'histoire se répète, car ce nom se réfère à Nevers, lui-même issu du nom de la cité gallo-romaine initiale. Au final, la Nièvre est donc l'un des seuls départements qui recouvre assez précisément un ancien duché, et le seul à porter le nom de son chef lieu.

Les limites naturelles ne prédisposaient pourtant pas l'ancien duché à garder ses contours. Sa limite ouest avec les départements de l'Allier et du Cher s'appuie sur les barrières naturelles que forment l'Allier et la Loire, mais la Loire est aussi un pays en soi qui unifie ses deux rives, aujourd'hui encore tournées vers l'Orléanais.

Sa limite Est dépasse largement la frontière ancienne du duché de Nevers qui s'arrêtait au pied du Morvan, et englobe une moitié du massif que les vallées orientent pour partie vers l'ouest nivernais, mais aussi vers le pays d'Avallon dans l'Yonne.

Ses limites nord et sud coupent des régions naturelles sans s'appuyer franchement sur un ruisseau, une crête, une limite historique.

Le 19ème siècle

Le début du 19ème siècle est synonyme pour le département de crise du bois, de l'augmentation du prix du blé, qui entraîne des mouvements de protestation des journaliers, des bûcherons et des petits propriétaires ; ces difficultés économiques perdurent jusqu'à la première guerre mondiale et trouvent leur expression politique par la victoire presque systématique des socialistes à partir de 1849, bord politique qui sera dès lors associé au département. Les forces vives vont chercher l'embauche dans les villes industrielles, le plus souvent vers Paris. Cet exode est plus précoce, dès le milieu du 19ème, en plaine ; les villages Morvandiaux résistent mieux dans un premier temps. En 1891, plus d'un parisien sur cent est né dans la Nièvre.

Le 20ème siècle

L'économie reste fragile au 20ème siècle et se traduit par de grands mouvements de grève. La première moitié du siècle est marquée par la baisse de la démographie, en particulier dans le Morvan, aggravée par les hécatombes des deux Guerres Mondiales. Les forges ferment, notamment à Fourchambault et à La Machine. Sous l'Occupation, une trentaine de maquis s'installent dans le Morvan. Le bourg de Dunles-Places sera rasé et porte encore les traces indélébiles des représailles allemandes. Après-guerre, l'émigration vers la région parisienne s'intensifie.

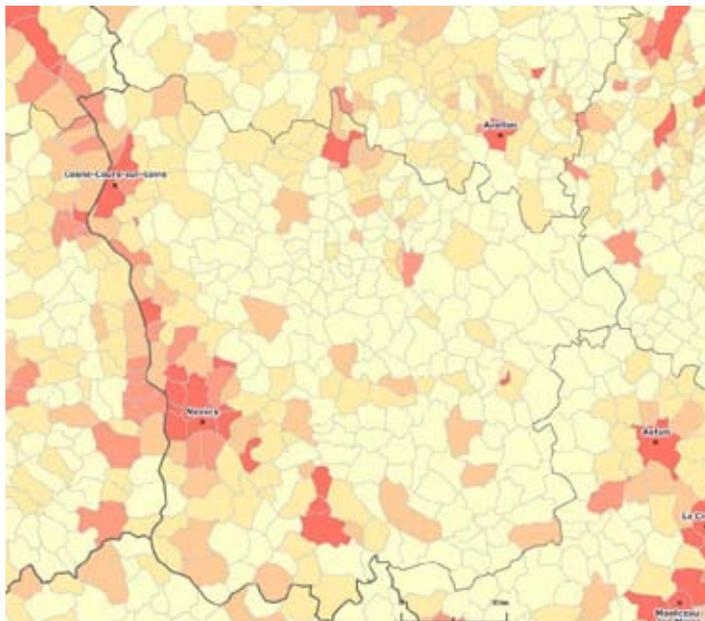
La Nièvre est rattachée à la Bourgogne en 1960. Le contexte reste fragile dans les années 1980 malgré le support de François Mitterrand et de Pierre Bérégovoy.

Le Nivernais vu par Vidal de la Blache : une région à part, fracturée dans ses sols et contrastée dans ses hommes

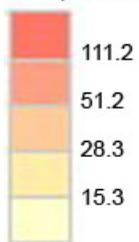
« Entre le Morvan et la Loire, il y a une contrée qui est toujours restée distincte aussi bien de l'Aquitaine première que du Berry et du siège métropolitain de Bourges. Le cours de la Loire, de Nevers à Cosne, marque une des limites les plus persistantes de notre histoire : limite ecclésiastique, puis de gouvernement militaire, de département aujourd'hui. Elle résulte moins du fleuve que d'une différence de structure et de genre de vie entre les pays de la rive gauche et ceux de la rive droite.

Ceux-ci ont été, comme le Morvan auquel ils confinent, fracturés par des dislocations répétées. Au lieu de se dérouler en zones régulièrement concentriques, la contrée se fractionne en bandes étroites, séparées par des failles et orientées du Sud au Nord. Successivement de l'Est à l'Ouest on passe des argiles du lias, sur lesquelles s'étalent les prés d'embouche du Bazois, au petit massif granitique, injecté de porphyres et couvert de bois, du canton de Saint-Saulge, brusque réapparition du Morvan ; puis enfin aux affleurements primaires que signale la houille au Nord de Decize. Plus loin, vers l'Ouest, les argiles reparaisent dans le pays des Amognes ; mais bientôt les calcaires jurassiques ramènent les vallées à fond plat, avec les carrières de pierres, les lignes de sources et les profils réguliers des coteaux.

(...) Nevers, petite capitale, donne à la région une apparence d'unité. Mais en réalité cette région, restée une des plus forestières de France, reproduit dans sa population, où se rencontrent des bûcherons, des mineurs, des éleveurs, des vigneron, les contrastes de son sol hétérogène. Entre la Bourgogne et le Berry, elle est à part. Sa structure heurtée interrompt la continuité des relations naturelles sur la périphérie du Bassin. »



Densité de population (Habitant au Km²)



les plus grosses densités de population se situent près de la Loire (Nevers et Cosne-sur-Loire) puis aux extrémités du départements (Decize et Clamecy).



Les contrastes sociologiques de la Nièvre
D'après les chiffres et cartes Insee - DGI 2000

Fracture A : à l'est de cette ligne plus d'une maison sur 4 est une résidence secondaire, une personne sur 3 est retraitée, une sur 10 a plus de 75 ans.

Limite du Morvan : à l'est de cette ligne, la capacité d'accueil touristique rural est renforcée

L'ÂGE		Pôles de jeunesse
Le REVENU		Elevé : revenu médian > 15000€/uc
		Faible : revenu médian < 13000€/uc
La FORMATION		Diplômés études sup > 15% de la population
		Sans diplômes >25% de la population

Tour d'horizon

Des Hommes

Le département compte 220 000 habitants. Peu peuplée, la Nièvre souffre d'un vieillissement de la population et d'un exode rural marqué, comme l'ensemble de ses voisins depuis la Creuse jusqu'à la Saône et Loire.

La densité de population est de 33 habitants au km² en 1999 (densité nationale : 111 habitants/km²). Cette moyenne masque un fort contraste entre l'ouest du département qui concentre l'essentiel de la population dans le Val-de-Loire (Nevers, Cosne, Decize) tandis que l'autre partie, dominée par le massif du Morvan, est constituée de zones rurales où la densité est inférieure à 15 habitants/km². Les parties du centre et du nord-est connaissent la spirale du déclin démographique, de la décroissance économique et de cette image négative de territoire en récession, aussi bien interne qu'externe. Le patrimoine bâti rural est souvent laissé à l'abandon.

Presque 50% des nivernais habitent dans un espace à dominante rurale contre un tiers pour la Bourgogne, et l'emploi public pèse ici plus lourd qu'ailleurs.

La baisse de population atteignait 900 habitants/an entre 1990 et 1999, 400 habitants/an entre 1999 et 2006 : le département semble retrouver une certaine attractivité et s'acheminer vers un nouveau point d'équilibre démographique

Les contrastes sociologiques

Plusieurs lignes de « fracture sociologique » parcourent le département, qui empruntent pour partie les failles nord-sud de la roche. Les enjeux de développement y diffèrent profondément.

La première fracture (fracture A sur la carte), très marquée sur plusieurs indicateurs, relie St Amand, La Charité, La Machine. A l'ouest de cette ligne se tient presque toute la Nièvre industrielle et ouvrière, les diplômés, les vignobles, les pôles de jeunesse.

A l'est, c'est la Nièvre rurale, l'activité d'élevage charolais ou mixte charolais-céréales, les villages

prisés comme lieu de résidence secondaire ou de retraite. Ici, plus d'une maison sur 4 est une résidence secondaire de taille souvent modeste ; une personne sur 3 est retraitée, une sur trois célibataire, une sur 10 a plus de 75 ans, une sur dix est veuve. Plus de 6 maisons sur dix ont été construites il y a plus de 60 ans. On y meurt, logiquement, davantage qu'ailleurs avec un solde naturel annuel qui perd chaque année 1 à 1.5 pour 100 habitants.

Cette fracture coupe en deux la Puisaye, le Donzinois, le Bazois. Elle différencie la frange ouest du Nivernais Boisé et les Amognes, plus résidentiels.

Une seconde fracture, plus estompée, relie St Pierre le Moutiers à Lormes. Au nord de cette ligne, les nouveaux arrivants compensent à peu près, numériquement, la mort des anciens et le départ des jeunes. Au sud de cette ligne, les revenus sont plus faibles, le taux de foyers imposables décroche en dessous de 55%. Cette limite polarise les entités du sud du département : Entre Loire et Allier, la Sologne Bourbonnaise, le Pays de Fours. Le sud de ces entités est profondément rural tandis que le nord prend des couleurs plus « urbaines ». Cette pauvreté se retrouve aux franges nord du département, de Clamecy à Donzy, où elle se renforce d'un taux élevé de non diplômés.

La limite du Morvan correspond à une fracture d'offre touristique, mais n'a pas d'unité sociologique nette. Un secteur de revenus plus élevés se détache vers Planchez, Chaumard, Château-Chinon tandis que le reste voit se côtoyer une population rurale à faible revenu et des résidents secondaires, en particulier au nord vers Saint-Brisson et au sud vers Arleux, St Honoré, et jusqu'au Pays de Fours.

Pays de château, pays de petite propriété

Marcel Vigreux a décrit la répartition des châteaux dans le Morvan et dans sa périphérie. Ceux-ci sont absents au centre, où domine la petite propriété. Il identifie une zone intermédiaire où la vie locale est dominée par des nobles et des bourgeois : les franges nord, le secteur de Brassy. Les franges de la moitié sud, enfin, rejoignent le « pays de château » bourbonnais très typé. La vie locale y est dominée par les nobles locaux et le métayage y était majoritaire encore récemment.

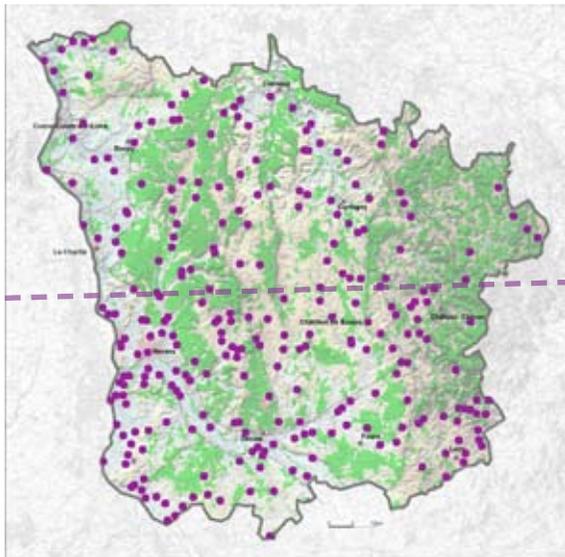


Le Château de Vauban entre Morvan et Vézélien

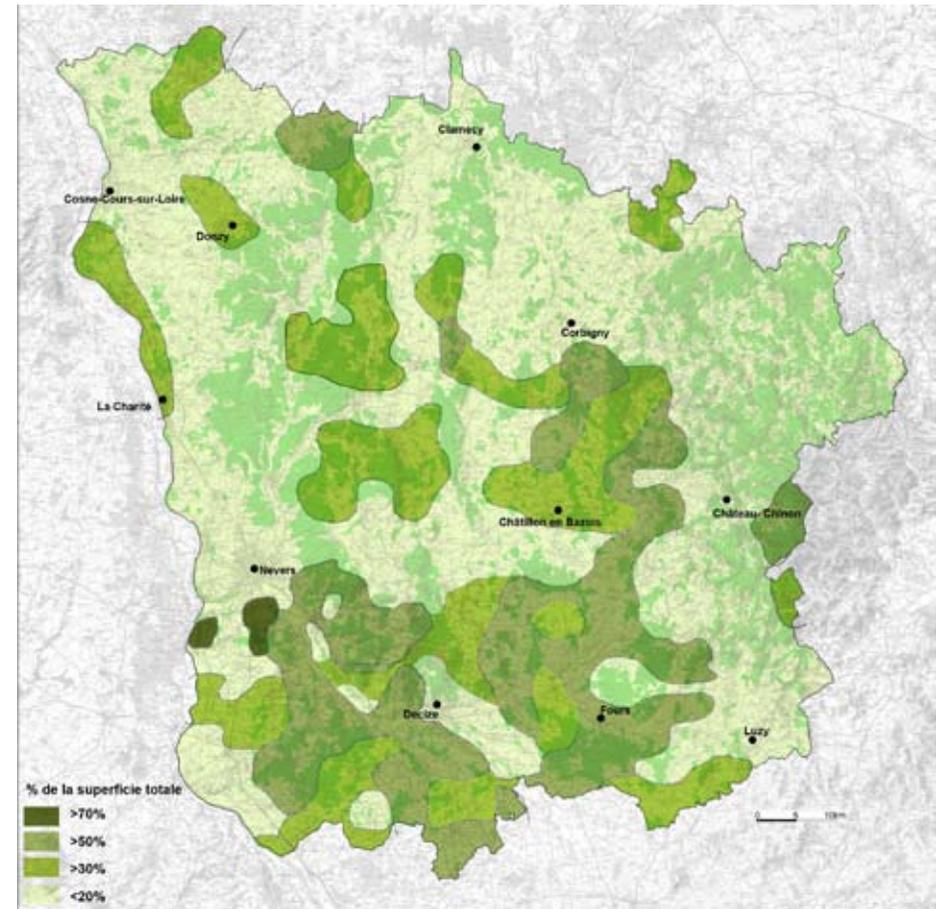
« Dans beaucoup de secteurs, les paysans sont face à des hiérarchies souvent séculaires, aux notables détenteurs d'une très grande propriété, la plupart du temps nobiliaire : Les propriétaires confient leurs terres à des fermiers généraux qui répartissent 100 à 200 hectares par lots d'une quarantaine d'hectares entre des métayers. Ces grands domaines côtoient les petites exploitations, les concurrencent, en superficie, un peu partout, mais ils les dominent de plus en plus sur les bordures du Morvan et notamment sur les marges occidentales, jusqu'à les écraser dans la moitié Ouest du canton de Château-Chinon, et dans le Sud du Morvan, des cantons de Luzy.

La mise en place du système d'élevage charolais dans la deuxième moitié du 19ème siècle doit beaucoup à la résistance d'un système social et foncier quasi seigneurial, qui a survécu à la révolution. Les bœufs sont confiés à des métayers qui gèrent ce « bocage de cages » fermement encloses, et qui les emmènent une fois engraisés jusqu'aux abattoirs parisiens. On dénombre 41 châteaux dans le seul canton de Luzy.

Par contraste, la paysannerie des secteurs sans château revendique un système social et foncier plus démocratique, largement décrit par Marcel Vigreux : Morvan intermédiaire, Haut Morvan, mais aussi le centre du département et une partie du val de Loire.



Répartition des châteaux en 2010, d'après la carte IGN.
Le sud du département possède globalement une densité supérieure, ce qui fait écho à la répartition de la grande propriété.



Emprise de la grande propriété privée : % des unités de plus de 100 ha dans la propriété foncière dans le cadastre contemporain. D'après JB Charrier
La grande propriété recouvre une grande partie de boisements : forêts du Nivernais Boisé, de la Sologne Bourbonnaise, du Pays de Fours. Elle est agricole sur les franges du Morvan, le Bazois, la Sologne Bourbonnaise.

Tour d'horizon

Des Hommes

Une géographie des structures foncières se dessine dans le Morvan. Elle oppose d'une part la montagne pauvre et les vallées bordières plus riches, et d'autre part le Morvan du bassin de la Seine et celui du bassin de la Loire dans lequel les grandes propriétés nobles sont très développées. Une certaine corrélation s'établit, aussi, entre la carte des châteaux et celle des grands domaines, surtout dans les vallées et la partie méridionale du territoire.

Les relations entre paysans et notables sont évidemment différentes dans l'un et l'autre cas.

« Là où domine la grande propriété souvent noble et d'une dimension parfois supérieure à la moyenne française, les paysans sont véritablement dépendants des nobles ou des bourgeois, perpétuant des seigneuries rurales au 19^{ème} siècle : la majorité des paysans est composée ici de fermiers, de métayers (plus nombreux dans le Sud Morvan), d'ouvriers et de domestiques agricoles, très liés aux possibilités d'embauche. Ici, les démocraties rurales reculent.

À considérer les contrats, les baux entre propriétaires et locataires, il s'agit d'une société archaïque, dans laquelle les preneurs n'ont pas une condition très éloignée des tenanciers médiévaux. Malgré le temps, malgré la Révolution, la noblesse et la bourgeoisie rurales ont maintenu la dépendance de leurs "clients" : les notables du Morvan sont, ici, les héritiers des seigneurs de l'Ancien Régime, avec leurs cortèges de régisseurs, de surveillants et de gardes particuliers. »

Extraits de « Paysans et notables du Morvan au 19^{ème} siècle jusqu'en 1914 », de Marcel Vigreux, 1998.

Le sentiment d'appartenance

Les paysages comme les hommes se fédèrent difficilement dans la Nièvre. Ce n'est pas que les paysages ni les hommes manquent de caractère, bien au contraire. Mais ce caractère se définit en partie sur des oppositions. Nevers est excentré du département et de la région Bourgogne. Le pays tourne le dos de longue date aux bourguignons qui le lui ont bien rendu à l'occasion. La concurrence entre les nationales 6 et 7 pour le tracé de l'autoroute du Sud, dans les années 1960, en a été l'un des derniers grands avatars.

L'ensemble Morvandiau, quant à lui, revendique sa différence vis à vis des « beaux pays » qui l'entourent : Bazois, Auxois, plaine de Dijon, de la Saône, d'Autun.

Cette attitude trouve des racines dans l'histoire longue, dans la disposition des lieux : les gens de Clamecy, de Château Chinon ou de Cosne ne vont pas spontanément à Nevers. Mais aussi dans l'écart sociologique qui s'est creusé depuis soixante ans entre le pôle ligérien, plus urbain, plus riche, et les campagnes du centre et de l'ouest beaucoup moins habitées, plus âgées, moins scolarisées. Le Nivernais Boisé fait barrière entre les deux.

« La position géographique excentrée de Nevers place la Nièvre à l'écart du reste de la région Bourgogne. Ce phénomène est accentué par la barrière naturelle que représente le massif du Morvan. Par ailleurs, la Nièvre est à l'intersection de trois régions administratives, la Bourgogne, le Centre et l'Auvergne. Ce positionnement particulier, couplé à un nombre relatif de grandes infrastructures routières et ferroviaires explique les multiples influences subies par le territoire nivernais.

Le Nord de l'axe Val de Loire est desservi par l'autoroute A77 et est de ce fait tourné vers la région parisienne.

Le Sud du département s'est naturellement tourné vers la région Auvergne dont la capitale est beaucoup plus facilement accessible que Dijon.

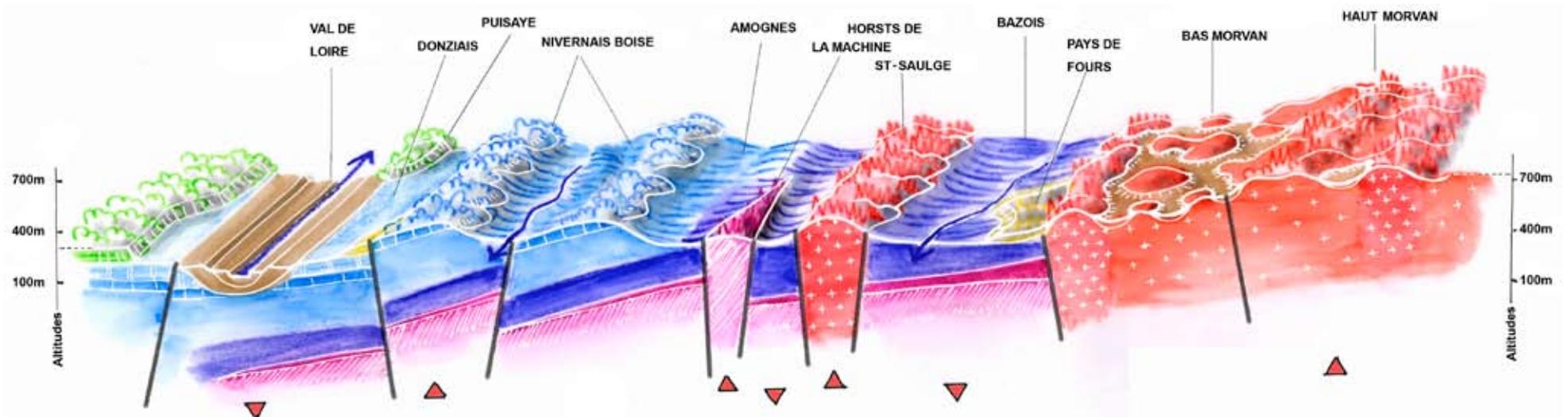
Le fleuve Loire est une sorte de trait d'union entre les habitants de la Nièvre et ceux du Cher voisin. Ainsi, de nombreux bassins de vie se sont développés à cheval sur les deux départements. Cela est d'autant plus marqué dans la partie viticole de la Nièvre, les appellations Pouilly Fumé et Sancerre appartenant à la même interprofession.

Le Morvan est plus sous l'influence des villes d'Autun et de Saulieu que sous celle de Nevers. Plus largement, c'est la seule partie du département qui ressent l'influence de Dijon, capitale régionale bourguignonne.

Enfin les habitants du Nord Est de la Nièvre sont sous l'influence d'Auxerre et d'Avallon. »

Source : Nièvre 2021 : Diagnostic - 2010 CG58

Terre d'exode à la fin du 19^{ème} siècle, la Nièvre est aussi une terre de racines. Pour beaucoup, l'attachement au département est lié à des souvenirs d'enfance. Les plus anciens y ont été éduqués par une famille « nourrice sur place ». Rappelons qu'en 1880, Château-Chinon possédait la plus grande agence de placement de France avec l'accueil de 3000 enfants par an. En 1906, sur 53 000 « petits parisiens » placés au total, 21 000 l'étaient dans le Morvan et 12 000 dans la Nièvre. Cette activité a duré jusqu'aux années 1960-70, période où les centres de placement ont progressivement fermé. Les plus jeunes y ont souvent passé des vacances.



Coupe schématique ouest-est du département selon une ligne brisée La Charité – St Saulge – Montreuillon – Glux. Le Horst de La Machine, situé plus au sud, est rapporté pour principe. T. Schmutz 2010 d'après une coupe de N. Leneuf & J. Chrétien (partie est).

La dépression péri Morvandelle de marnes apparaît ici en bleu foncé, regroupant le Bazois, l'Auxois. Une seconde écharpe ceinture le Morvan, celle des plateaux calcaires en bleu moyen, bleu clair. Ces couches sédimentaires ont été comprimées contre le Morvan lors de l'émergence des Alpes. Elles sont parcourues de failles qui les ont brisées par plaques. La plupart ont été réhaussées : le Nivernais boisé, les « horst » de St Saulge, de la Machine, le sud Morvan. D'autres se sont affaissées : le Bazois, le Val de Loire.

L'ensemble a d'abord été recouvert par les argiles du tertiaire (couleur jaune ou saumon) particulièrement caillouteux à proximité du massif Morvandiau. Ces alluvions tertiaires ont été décapées en partie, mais subsistent dans le pays de Fours et dans la Sologne Bourbonnaise.

La roche

Le département, situé à la charnière d'un massif cristallin et d'un bassin sédimentaire, regroupe une palette géologique diversifiée, au croisement de trois logiques d'auréoles de roches.

Trois grandes logiques

La première auréole, enfouie sous des roches plus récentes, ceinture le « Morvan initial », haute montagne granitique, qui a été d'abord entièrement décapée en une table bosselée. Cette première aire de dépôt détritique est très ancienne, faite d'anciennes plages de sables, de grès et d'argiles. Ces matériaux, compactés par la suite, n'affleurent que dans les horsts (Decize) ou dans quelques bas de pente (Bazois).

La seconde auréole, centrée sur Paris, est l'empilement bien connu des galettes sédimentaires secondaire du bassin parisien. Les grès et argiles du Trias au pied du Morvan, les sables et argiles du crétacé (Puisaye) encadrent le millefeuille jurassique de dépressions marneuses du Lias (Bazois), du Dogger (Amognes), surmonté de tables calcaires (Nivernais boisé).

La troisième auréole, à la fin du tertiaire, est centrée sur les Alpes. Elle résulte du choc des plaques continentales à l'émergence des Alpes qui a chahuté cette croûte. Des failles NNE-SSW rehaussent des blocs de plusieurs kilomètres de large : l'ensemble du sud Morvan, plusieurs horsts (St Saulge, La Machine). D'autres blocs sont abaissés en fossés (Val de Loire) ou glissent l'un contre l'autre par tranches, générant des sillons étroits (vallée de la Nièvre). L'érosion reprend son travail. Elle dépose dans un premier temps une couronne de sables et d'argiles arrachés aux flancs des blocs

rehaussés, puis la décape partiellement. Le relief est souvent estompé. La ligne bien tracée des cuestas et des buttes est rare (Mont Givre, Montenoison). Faute de s'y retrouver, certains auteurs en viennent à regrouper sous un même terme de « nivernais » tout ce qui n'est pas Morvandiau dans le département

La montagne initiale Morvandelle

Le premier massif du Morvan naît de la fusion des roches profondes de la croûte terrestre il y a environ 400 millions d'années, lors du plissement hercynien qui a fait surgir les plus anciennes de nos montagnes : le Massif armoricain, les Vosges, le Massif central... Ce magma liquide forme des poches de plusieurs dizaines de kilomètres de large avant de cristalliser en refroidissant. Une partie s'échappe par des volcans, et va recouvrir le sol de manteaux épais de roche très dure, les rhyolites. Selon les secteurs, ces roches sont dures ou au contraire, altérables à l'érosion. Ces dernières sont généralement les plus fertiles de par leur composition initiale en minéraux.

Le climat chaud et humide du carbonifère favorise l'apparition d'une végétation exubérante. Enfouis sous d'épaisses masses d'alluvions, des débris végétaux sont transformés en houille. Des dépôts se forment entre le massif du Morvan et le Beaujolais (Autun, Montceau-les-Mines).

Une première érosion rabote ce « Morvan initial » d'au moins 1 000 mètres, ne laissant qu'un simple socle montagneux où dominent les roches les plus dures : microgranites, rhyolites.

Le matériau est réparti sur une première ceinture de sables et d'argiles. Les premières « plages » de sable du Trias seront fossilisées plus tard en grès, en schistes argileux. A l'orée de l'ère secondaire, le Morvan est une montagne émergée.

L'immersion sous des tables de marnes et de calcaires au secondaire

Au milieu de l'ère secondaire, à partir du jurassique moyen également appelé Dogger, tout le socle s'affaisse lentement et la mer envahit complètement le bassin parisien, allant jusqu'à immerger le Morvan. Au moment où l'eau le recouvre, le Morvan n'est plus qu'une table complètement érodée.

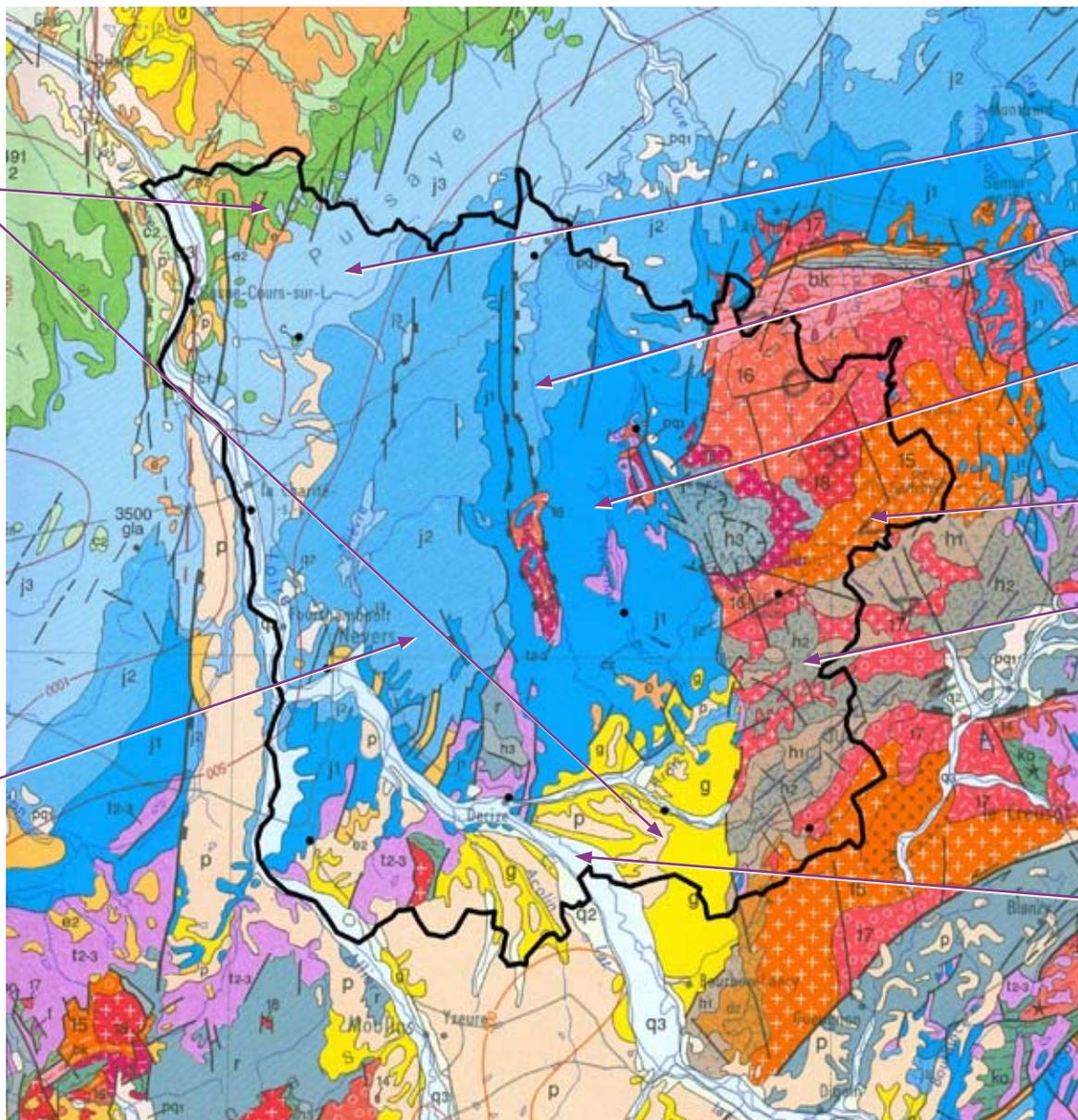
D'épais sédiments s'empilent sur le socle précédent. Ils sont d'abord marneux ; ce sera le matériau des Amognes. Ils sont ensuite de plus en plus calcaires, issus de l'empilement des coquilles des animaux qui foisonnent dans ces mers. Lors des épisodes plus chauds apparaissent des récifs coralliens qui formeront des bancs de roche de plusieurs kilomètres de largeur, plusieurs centaines de mètres d'épaisseur, que l'on exploite aujourd'hui encore en pierre de taille.

Les couches les plus profondes sont marneuses, coiffées de tables calcaires du Dogger (tables du Bajocien, coiffée de la table du Bathonien) puis recouvertes des calcaires durs et des récifs de la mer chaude de l'Oxfordien. L'étage du Bathonien par exemple ressemble, à lui seul, à un millefeuille. La première couche de marnes repose sur un calcaire semi-dur, dit à entroques, du Bajocien. Il est recouvert d'une épaisse couche de marnes et de calcaires tendres. Il est enfin coiffé d'une table de calcaire dur oolithique, dit du Bathonien.

CÉNOCÉNOÏQUE	q3-d	q3	Fluviatiles
	q2-d	q2	Fluviatiles moyen et supérieur
	q1-d	q1	Fluviatiles inférieur
	p		Plaines
	m		Marnes
	g		Grauwackes
	o2		Opale moyen et supérieur
	o1		Opale inférieur
	e3		Étages supérieurs
	e2		Étages inférieurs
MÉSOZOÏQUE	j3		Jurassique supérieur
	j2		Jurassique moyen
	j1		Jurassique inférieur
	t3		Trias supérieur
	t2		Trias moyen
	t1		Trias inférieur
r		Permien	
PALÉOZOÏQUE	h3		Dévonien supérieur
	h2		Dévonien moyen et supérieur
	h1		Dévonien inférieur
	s		Silurien
	v2		Vendéen supérieur
	v1		Vendéen inférieur et moyen
	c		Carbonifère
PRÉHISTORIQUE	bk		Boulonnien (Boulonnien supérieur)
	b		Boulonnien (Boulonnien inférieur)
	pk		Paléozoïque

Les sables et argiles

L'argile d'altération en plaquage



Le calcaire tendre

Le calcaire dur

Les marnes

Le cristallin tendre

Le cristallin dur

Les alluvions

Carte géologique de la France au 1/1 000 000

La roche

Ces tables calcaires tracent aujourd'hui les lignes de crête au-dessus des dépressions marneuses plus anciennes. Orientées Sud-Nord, elles accentuent la rudesse du climat : elles enserrent des dépressions de faible étendue où s'accumulent tour à tour de l'air froid ou de l'air réchauffé en été.

Les matériaux marneux forment le substrat des dépressions agricoles des Amognes et des hauts de pente du Bazois, tandis que la table de calcaire bathonien, recouverte de forêts referme l'horizon.

La croûte chahutée par l'émergence des Alpes

À l'ère tertiaire, il y a 60 millions d'années, le Morvan est basculé vers le nord par la surrection du plissement alpin, à la période où la mer se retire. Ce mouvement violent fracture le socle et le rehausse surtout sur sa partie sud qui deviendra le Haut Morvan.

Les fractures entre des roches contrastées sont parfois encore bien lisibles, en particulier dans les horsts, ces blocs rejetés vers le haut par deux longues failles. Le horst de Saint-Saulge allonge ainsi entre deux fractures, ses collines boisées, ses reliefs rugueux. La forêt qui recouvre l'ancien bassin houiller entre Decize et La Machine s'étire du nord au sud entre deux failles.

Ces failles fissurent l'ensemble des couches accumulées. Le vieux continent se brise, avec ses grès anciens, ses marnes, ses tables calcaires. Des blocs de plusieurs kilomètres de large se détachent par un réseau de failles parallèles, en ligne brisée. Au fil des tremblements de terre ils ont été repoussés vers le haut de plusieurs dizaines de mètres.

Dans le Nivernais Boisé, la séquence semble bégayer une fois vers St Malo en Donzinois, une seconde fois vers Champlemy. Ces cuestas très érodées ne sont pas le véritable rebord du plateau mais le rebord d'une cassure. Aujourd'hui, les

fractures sont souvent masquées. L'érosion ayant raboté l'ensemble, les failles restent lisibles à la mutation des sols, en particulier, entre bocage et plaine ouverte, sans trace dans le relief. Dans le Bazois, les Vaux d'Yonne, de longs glacis masquent souvent les failles sous une pente insensible de plusieurs kilomètres.

La seconde érosion du Morvan

Côté massif, l'érosion découpe des pentes marquées et quelques vallées en gorges lorsque les roches sont plus dures comme les rhyolites, les microgranites.

Dans la roche plus altérable, l'eau désagrège le granite en « arène », un matériau sableux que les ruisseaux déposent dans les creux. Le relief s'adoucit en croupes arrondies, en collines reliées par des cuvettes humides à fond plat remplies d'arène.

Les sédiments tertiaires

Suite au réhaussement de la table granitique Morvandelle, au début de l'ère tertiaire, des fleuves puissants évacuent les matériaux à mesure que les eaux se retirent.

Les torrents arrachent aux flancs des vallées aussi bien les matériaux cristallins que les calcaires des plateaux qui les avaient recouverts. Ces sédiments sont mélangés et déposés en une auréole vaseuse très épaisse, logiquement très caillouteuse dans les premiers kilomètres aux pieds du massif, et de plus en plus fine (sables, puis argiles) au-delà d'une dizaine de kilomètres.

Ce piémont de sables et d'argiles a été ensuite entièrement décapé à l'exception du pays de Fours et plus loin, de la Puisaye. Les rivières contourneront ces plaques épaisses sans les entamer.

L'écharpe de marnes et de calcaires tendres est légèrement penchée lors de l'épisode, et sera partiellement déblayée par l'érosion. Les bancs de calcaire les plus résistants résistent en croupes convexes parcourues de ruisseaux qui s'assèchent en été. Ces petites collines douces et sèches autour des 300m d'altitude seront jusqu'au milieu du 19ème siècle vouées au pâturage des moutons.

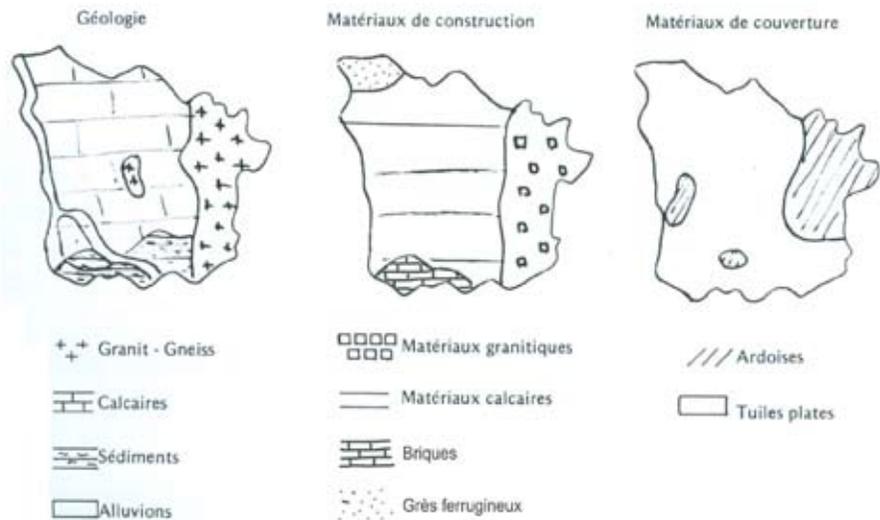
Le dépôt tardif de plaques éparses de sables argileux, souvent non décapés

Dans les blocs qui s'affaissent, au fur et à mesure que le fond s'abaisse, s'installent des lacs, des plaines d'inondation, des marais. Les rivières divagantes y étalent graviers, sables et argiles arrachés aux plateaux avoisinants, recouvrant les couches plus anciennes. Au fond des lacs se dépose du calcaire lacustre.

Dans le Donzinois, ces matériaux sont entièrement décapés, et le calcaire de la fin du secondaire est remis à nu. Sur les replats des plateaux en revanche, les argiles se mélangent à du matériau plus récent (pliocène) pour aboutir à une marne argileuse à silex, compacte, que l'érosion ne réussit pas à décapier. Ils sont riches en nodules d'oxyde de fer qui sera exploité comme minerai de fer jusqu'au 19ème siècle.

Dans le Pays de Fours au contraire, l'affaissement partiel a empêché le travail de décapage par l'érosion, et la couche épaisse de terres froides peu fertiles est restée en place.

Les matériaux de construction traditionnels. D'après Cesa 2003



Grès ferrugineux de la Puisaye



Roches granitiques du Morvan



Calcaires du Centre ouest de la Nièvre

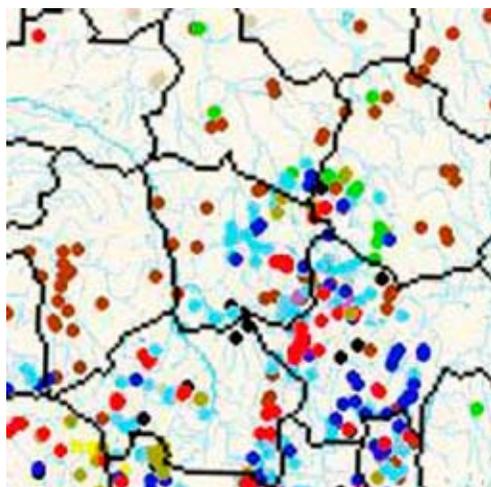


Briques de la Sologne Bourbonnaise



Les ressources minières du département. D'après la Carte des gisements et indices, BRGM

- Métaux de base
- Sb-W-Bi-Sn-Mo-As
- Uranium(+Th)
- Fer +(Mn-Ti)
- Phosphates-évaaporites
- Charbon-liqnite
- R et M industriels
- Autres



Les tuileries. Sermoise-sur-Loire



La roche

Les roches matériau

La pierre de taille relativement abondante explique la richesse du patrimoine bâti, tandis que la richesse du sous sol a permis, aux XVIII^{ème} et 19^{ème} siècles, un essor industriel dans le sud et l'ouest du département.

La pierre de taille

La bonne pierre de taille est très utilisée dans les bâtiments monumentaux, tandis qu'elle est réservée aux linteaux dans les maisons ordinaires. Elle est extraite de carrières à flanc des coteaux : calcaire de l'oxfordien dans des filons localisés d'anciens récifs coralliens ou de débris d'oursins, qui peuvent atteindre 30m d'épaisseur ; pierre de Donzy dans la table de calcaire oolithique ; pierre de Clamecy dans la table du bathonien qui peut faire 30 m d'épaisseur. Elle se décline en plusieurs teintes entre blanc très clair, l'ocre et rosé. La pierre de Nevers est de moindre qualité. Elle comporte un peu d'argile, ce qui la rend sensible au gel. Les calcaires plus marneux sont inexploitable.

Le granit gris et rose est utilisé essentiellement dans le Morvan, et dans les villages proche des horsts : Saint-Saulge, Saint-Révérien ou Crux-la-Ville.

Le grès peut être rose ou gris. Il est utilisé ponctuellement dans le nord-ouest du département en Puisaye-Forterre, où il est sert également à la fabrication de poteries.

La brique est utilisée occasionnellement sur tout le territoire, et surtout dans les régions industrialisées : Fours, La Machine, Nevers, Decize.

Le moellon est la pierre directement extraite d'une carrière locale : calcaire, granit ou autre. Les murs en moellon étaient le plus souvent enduits sur les habitations, et laissés apparents sur les bâtiments agricoles, les pignons et les murs de clôture.

Les constructions à pans de bois se trouvent essentiellement dans les corps de ferme traditionnels en Sologne Bourbonnaise.

Les ossatures, généralement en chêne, sont remplies de torchis de chaux, terre et paille. Les pans de bois reposent sur un soubassement de pierre isolé du sol et sont protégés de l'humidité par une fondation. Ces murs étaient traditionnellement protégés des intempéries par des ardoises ou un enduit, mais peuvent aujourd'hui être apparents.

Poterie et céramique

Les sols argileux de la Puisaye et des argiles du Bourbonnais sont exploités par des potiers depuis le XIV^e siècle. Leur origine est celle d'un dépôt lacustre tardif, au pliocène. Livry comporte une carrière de kaolin.

Les fours consommaient beaucoup de bois dans les alentours jusqu'à la généralisation du charbon à la fin 19^{ème} siècle. Les marinières emportaient la production de grès et de céramique sur la Loire.

La richesse minière

Comme à Autun, le rehaussement des roches par le horst de La Machine a permis d'exhumer des matériaux très anciens avec leurs veines de houille, et donc d'exploiter ces filons.

Dans les secteurs calcaires, le minerai de fer oolithique a été exploité très tôt dans l'histoire, car il était accessible en poches superficielles : la roche comporte de petites billes de calcaire ferrugineux. Il est à l'origine de l'industrie métallurgique autour de Nevers. Les argiles d'altération à la surface des plateaux calcaires ont également fourni des argiles réfractaires. Calcaires, schistes, restent exploités en cimenterie.

Le horst de La Machine a constitué un bassin houiller. Le sous sol autour de Decize a produit du charbon mêlé de schiste, de qualité

médiocre, du gypse, de la castine, des sables à kaolins.

Les roches Morvandelles contiennent de l'uranium, et plusieurs autres minerais métalliques.

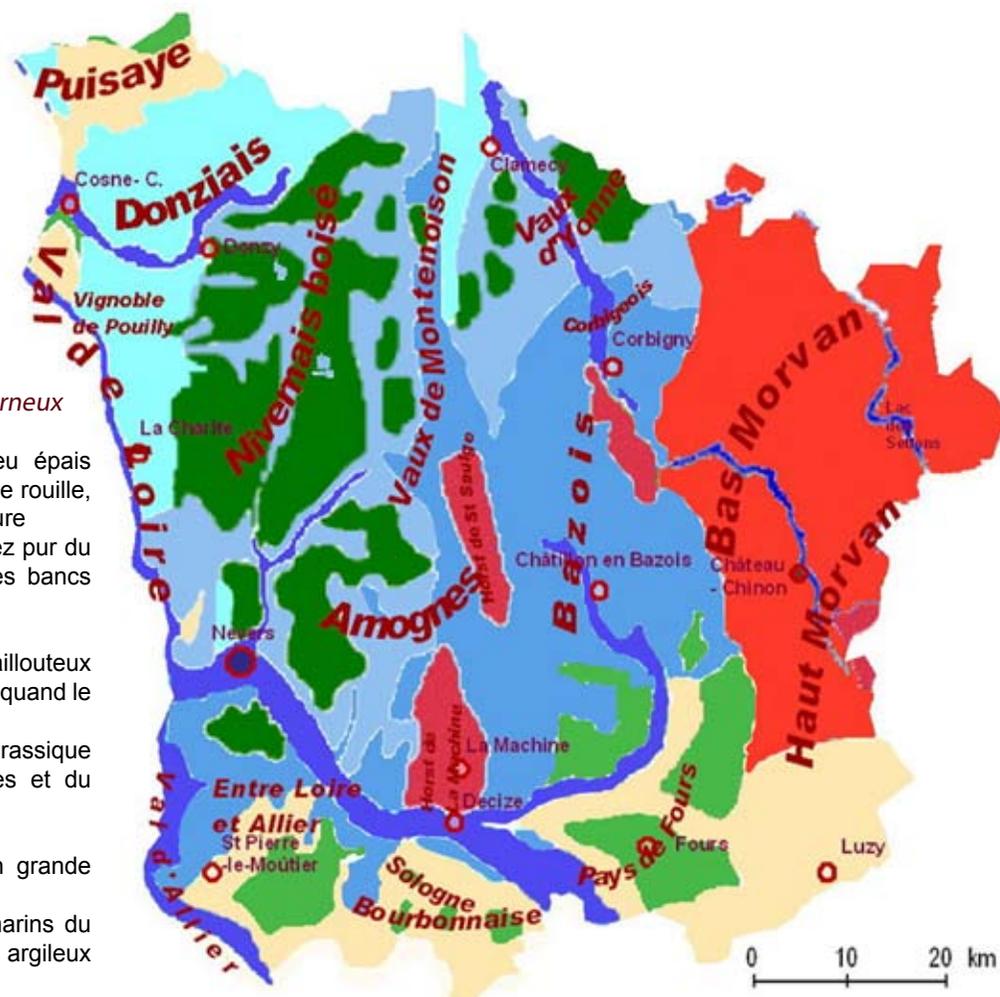
Le granulats

L'extraction de granulats s'est développée dans les dernières décennies, afin de fournir le matériau de construction, mais aussi et surtout des routes. Cette activité représente, à elle seule, environ 7 tonnes par habitant et par an, contre 1 tonne pour l'ensemble des autres activités de carrière. Elle laisse des marques importantes dans le paysage.

Les gravières aux formes géométriques fournissent sable, graviers, galets extraits du lit majeur des rivières. Profondes d'une dizaine de mètres, elles ont remplacé depuis 1989 l'extraction traditionnelle par dragage directement dans le lit de la Loire, qui a provoqué ici ou là des effondrements de berges à l'amont. Ce sable trouve de nouveaux débouchés comme filtre dans le traitement de l'eau.

Les carrières à flanc de coteau concassent à part à peu près égale du calcaire le long de l'axe de la Loire et, sur la frange ouest du Morvan, des roches éruptives (granite, porphyre). Ce porphyre de haute qualité a fourni notamment du ballast de TGV.

Le calcaire a été exploité en de nombreux endroits pour fabriquer de la chaux, hydraulique ou ordinaire.



Carte simplifiée des sols et roches dominants de la Nièvre

Les sols argilocalcaires et marneux

Sols très calcaires plutôt peu épais (rendzines), séchant, de teinte rouille, voués surtout à la grande culture
 Roche : table de calcaire assez pur du jurassique supérieur, avec des bancs de calcaire récifal.

Sols bruns calcaires souvent caillouteux voués à la culture, à l'herbage quand le taux d'argile est plus élevé.
 Roche : dépôts marins du jurassique moyen alternant des marnes et du calcaire tendre.

Sols marneux et argileux, en grande majorité voués à l'herbage.
 Roche : marnes de dépôts marins du jurassique inférieur et sables argileux plus anciens du Trias.

Sols sablo-argileux, en grande culture quand ils sont sains, en herbage à proximité de la zone inondable.
 Roche : terrasses alluviales anciennes non décapées ou alluvions récentes.

Les sols sur roches cristallines

Sols acides issus de l'arène sableuse d'altération du granite. Les plus profonds, peu pentus et ensoleillés sont voués à la culture et à l'herbage, le reste à la forêt mixte feuillus-résineux.
 Roche altérable : granite, gneiss.

Sols bruns superficiels et acides, parfois pentus, voués à la forêt maigre, souvent résineuse
 Roche peu altérable : Rhyolites, grès.

Les sols lessivés sur placages sablo-argileux

Sols lessivés acides, souvent hydromorphes, sur des dépôts du tertiaire, voués à la forêt de chêne, de Douglas.
 Roche : sables et argiles des dépôts fluviaux tertiaires.

Sols lessivés acides, souvent hydromorphes, sur des tables calcaires, voués à la forêt de chêne.
 Roche : argiles d'altération recouvrant le calcaire du jurassique moyen.

Sols bruns acides voués à l'herbage sur les secteurs sains, à la forêt sur les replats où l'eau stagne.
 Roche : argiles et sables par bancs hétérogènes.

La roche

Les sols dominants de la Nièvre

Les sols des roches cristallines

Côté Morvan, un tiers du département repose sur un assemblage de roches cristallines

Les roches sont particulièrement résistantes à l'érosion dans les parties sud, centrale, et vers Montreuillon.

Les roches plus altérables du Morvan nord offrent des reliefs plus doux, des collines plus agricoles. Les principaux cours d'eau y trouvent leur source.

La limite du massif cristallin est très lisible sur sa bordure orientale, où elle a longtemps tracé la limite du duché de Nevers. Dans le nord du Morvan, en particulier, l'homme trouvera sur le gneiss –une forme de granite particulièrement altérable- des sols acides modérément fertiles, mais faciles à travailler.

Les sols des marnes anciennes du Lias

Les couches les plus anciennes sont logiquement adossées au Morvan, en particulier l'épaisse couche de marnes du Lias où les ruisseaux qui descendent du Morvan ont tracé les douces ondulations du Bazois.

Les sols bruns des vastes secteurs marneux du Bazois sont parfois assimilés aux argilocalcaires, quand ils sont sains, modérément lessivés donc conservant leur caractère calcaire et modérément argileux.

Les pentes marneuses, même faibles, sont sujettes au colluvionnement, cette lente glissade des sols vers les bas de pente qui mélange en surface les matériaux des couches qui composaient initialement la pente. Selon leur substrats d'origine, leur positions, des parcelles voisines pourront tendre vers un sol argilocalcaire, un sol lessivé légèrement acide, voire un sol hydromorphe.

Les argiles gonflantes de la fin du Lias forment les «schistes cartons» qui génèrent des sols instables, que le bâti évite.

Les sols « argilo calcaires »

Dès que la terre est plus propice au labour, le paysan a préféré retourner la terre et semer ses céréales. L'horizon s'ouvre.

La champagne recouvre les plateaux calcaires. Ces sols sont centrés sur le Donziais et les Vaux d'Yonne. L'ensemble dessine deux bandes de plusieurs kilomètres de large séparées par les plateaux boisés du Nivernais.

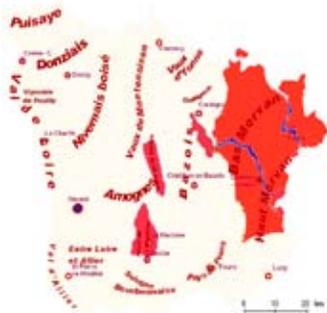
Les rendzines tendent à être plus superficiels, desséchés en été. Les sols bruns sont généralement plus épais, plus argileux, et apparaissent à proximité des marnes.

Les sols lessivés sur placages sablo-argileux

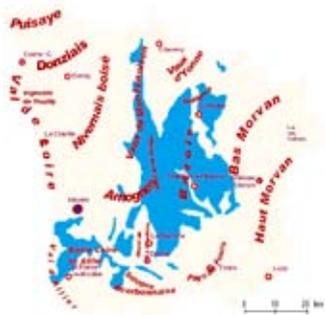
A la surface des plateaux calcaires, la « fonte » extrêmement lente du calcaire par l'eau de pluie laisse derrière elle des plaques d'argile plus ou moins caillouteuse, riches en minerai de fer. Ces vastes plaques, de formes irrégulières, sont aujourd'hui couvertes de forêts, souvent domaniales. Les terres cultivées ont été défrichées dans les parties basses du paysage formées de dépressions sablo-argileuses, parfois sur les hauteurs.

Ces sols peu fertiles ressemblent à ceux des plaines bourbonnaises, mais de par leur origine, ils sont situés dans les parties hautes du paysage.

Ces sédiments de sables et d'argile de plusieurs kilomètres de large conviennent à la forêt, et par places, à l'herbage et au bocage. Elles recouvrent le pays de Fours au pied du Morvan, mais on en trouve aussi de façon éparse dans tout le département, jusqu'aux vallées du Nivernais Boisé et sur des pentes du Donziais.



Les sols sur roche cristalline dans la Nièvre : les horsts de Saint-Saulge et de La Machine, le Morvan.



Les sols sur les marnes du Lias dans la Nièvre : les Amognes, les Vaux de Montenoison, le Bazois, Entre Loire et Allier.



Les sols argilo-calcaires dans la Nièvre : le Donziais, le Nivernais Boisé, les Amognes, les Vaux d'Yonne.



Les sols lessivés sur placage sablo-argileux dans la Nièvre : la Puitsaye, le Nivernais Boisé, les Vaux d'Yonne, le Pays de Fours, la Sologne Bourbonnaise.

L'eau et le patrimoine naturel

Parfois appelé Pays des Eaux Vives, la Nièvre possède deux grands fleuves la Loire et l'Allier, près de 5000 kilomètres de rivières et canaux, des grands lacs tels que les Settons et Pannecière, 2600 étangs recensés et 450 sources exploitées pour l'eau potable.

Les milieux naturels préservés comme le Bec d'Allier, les vallées ligériennes ou les étangs sont le siège d'activités nautiques : canoë, pêche, kayak... Le département ne connaît pas de conflit d'usage majeur et les principales pressions sur la ressource (production d'eau potable, industrie et irrigation) sont concentrées sur le Val de Loire.

L'histoire géologique a perturbé l'ensemble du réseau hydrographique. Le rehaussement a tracé une ligne de partage des eaux est-ouest qui oblige les deux Nièvre et l'Aron à piquer vers le sud pour rejoindre la Loire, qui draine ainsi 75 % du département. Les eaux de la partie nord-est rejoignent l'Yonne puis la Seine.

Le plateau aride et le chevelu de ruisseaux

Le département « Nièvre » doit son nom à la rivière Nièvre, née de la confluence entre deux rivières qui parcourent une cinquantaine de kilomètres sur le département : la Nièvre d'Arzembouy et la Nièvre de Champlémy.

Sur la marne, le chevelu de ruisseaux est dense mais peu alimenté par les nappes. Les débits sont tributaires de l'intensité des pluies.

A l'inverse dans les secteurs calcaires, comme dans le Donziais, les cours d'eau se font rares et la nappe d'eau souterraine assure le débit des rivières en période estivale.

La vallée en U du massif

Dans le massif granitique, la hiérarchie des ruisseaux est particulièrement lisible. A proximité des crêtes, de simples rus courent dans les creux des prés. Dans les pentes boisées, des torrents tumultueux chantent sur les blocs de roche ; ils s'enfoncent ensuite en serpentant dans les alluvions épais d'une large vallée en «U» creusée par les glaciers : ces vallées s'élargissent parfois généreusement à la faveur d'une roche moins dure ou d'un secteur broyé par le métamorphisme : du Gneiss, du granite altérable.

Le captage d'eau potable

Dans le Morvan, les captages peu productifs en période estivale ont parfois nécessité des prises d'eau complémentaires en surface. L'eau acide, très peu minéralisée, alimente près de 24000 habitants avec 216 captages publics.

Dans le Bazois, les formations sédimentaires anciennes sont déposées sur le socle granitique. Les eaux souterraines, qui présentent naturellement des teneurs parfois excessives en plomb, fluor et arsenic, alimentent près de 16000 habitants avec 9 captages publics.

Sous les plateaux calcaires du Nivernais, l'eau est surtout captée en exutoire d'eaux souterraines. Ces sources sont très vulnérables aux pollutions de surface car la vitesse d'écoulement est élevée du sol à l'exutoire. Cette eau au pH neutre, modérément minéralisée, alimente près de 60000 habitants avec 45 captages publics.

Entre Loire et Allier, les alluvions sableuses offrent un réservoir aquifère abondant. De gros captages puisent dans l'eau des fleuves pour alimenter 120 000 habitants avec seulement 45

ouvrages publics. Cette eau de pH quasi neutre et de conductivité moyenne est parfois riche naturellement en manganèse et fer.

L'eau thermale

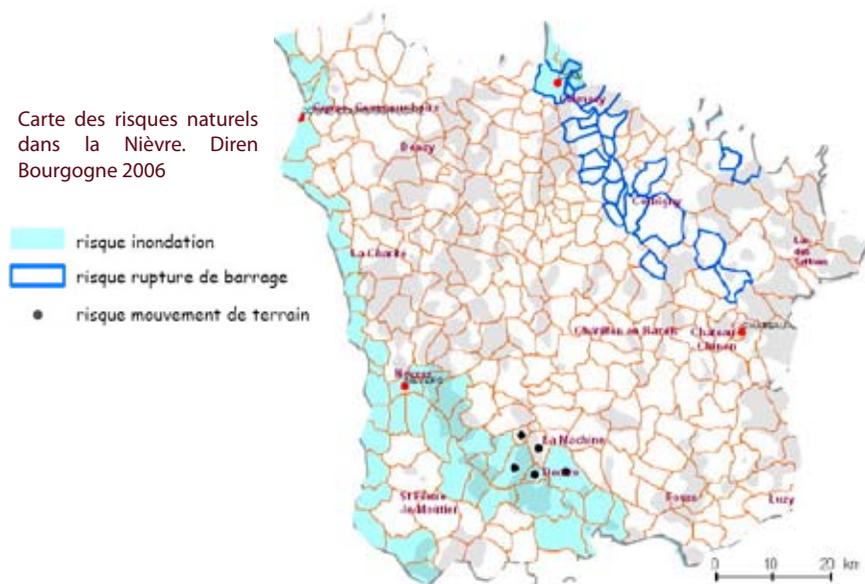
Les fracturations du socle nivernais génèrent plusieurs types de sources minérales. Des sources gazeuses remontent de failles profondes dans le calcaire au sud-ouest du département : Pougues-les-eaux, Garchizy, Fourchambault et St Parize-le-Châtel ont des usines d'embouteillage. Pougues-les-eaux a été une station thermale dès l'époque romaine, qui a connu son apogée aux XVIIIème et 19ème siècles. Elle a cessé d'être exploitée en 1939.

Decize comporte une source salée issue des nappes du grès. A la station thermale de St-Honoré-les-Bains cinq sources sulfureuses sodiques remontent d'une faille dans le socle Morvandiau.



La seule station encore en activité aujourd'hui est la station thermale de Saint Honoré les Bains

Carte des risques naturels dans la Nièvre. Dren Bourgogne 2006



Le Bec d'Allier. « La Loire prend ses allures de fleuve à son confluent avec l'Allier, immédiatement après que les deux rivières jumelles ont laissé derrière elles les roches du plateau central. » Elisée Reclus, 1877



La Loire à Charrin, en amont de Decize. « La Loire est toujours le fleuve à lit mobile, sorte de grève mouvante qui va des montagnes à la mer. » Paul Vidal de la Blache, 1903

«L'immense Loire qui coule et s'en va, l'eau sombre qui reflète une étoile, qui murmure à l'étrave d'une pile ; et le frisson brusque des rouches ; ou le cri ailé d'un courlis qui s'enfonce loin, loin dans la nuit.» Maurice Genevoix (La Loire, Agnès et les garçons)

«Un soir d'octobre, magnifique et tranquille, quelques branches défeuillées à demi, les deux berges tout de suite lointaines et la Loire, reflétant le ciel et les eaux d'ambre vert qui se mêlaient au couchant mauve et gris. Un calme infini s'épandait sur le monde. La brise ne soufflait plus. L'ample rivière coulait, sans un frisson, sans une moire ... C'était la Loire. Maîtresse de toutes les heures qui passent, miroir des clairs de lune et des nuits pleines d'étoiles, des brumes roses des matins d'avril, des nuages fins qui raient les couchants de septembre, des longues flèches de soleil dardées à travers les nuages de l'été, elle prenait ce soir-là qui passait et d'instant en instant, au fil de ses eaux tranquilles, elle l'entraînait doucement vers la nuit.» Maurice Genevoix (Rémi des Rauches, livre dédié à la Loire)

L'eau

Le fleuve et l'inondation

Le lit mobile du fleuve

« C'est séparément que les deux fleuves jumeaux, la Loire et l'Allier, l'un au débouché du Forez, l'autre à celui de la Limagne, entrent dans le Bassin parisien. (...) Les deux rivières, entre leurs rideaux de saules, peupliers et oseraies, se réduisent parfois à des filets limpides. Le fleuve, définitivement formé au Bec d'Allier, entre comme un personnage étranger dans le Bassin parisien. La pente, l'indécision de son lit, les scènes qui l'encadrent, jusqu'à la teinte gris-clair de ses eaux, contrastent avec les rivières du groupe de la Seine. »

Vidal de la Blache, 1903.

La baignade dans la Loire est dangereuse. Au nord du département, ses eaux sont utilisées pour le refroidissement de centrales nucléaires comme celle de Belleville située dans le département du Cher, face à Neuvy-sur-Loire.

La crue

«Un reste des énergies torrentielles que déchaîna la surrection du massif central survit dans la physionomie de la Loire. (...) Si quelque bourrasque a frappé le Vivarais et les Cévennes, une trombe d'eau noirâtre se précipite dans son lit, égale pour quelques heures au débit moyen du Danube.»

« La Loire est toujours le fleuve à lit mobile, sorte de grève mouvante qui va des montagnes à la mer. Dans les grandes crues, le fond même du lit s'ébranle. En temps ordinaire chaque remous, chaque tourbillon entraîne quelques particules de vase ou de sable. Les grèves elles-mêmes, qui paraissent oubliées par les courants paresseux, se désagrègent et s'égrènent silencieusement au fil des eaux. » Vidal de la Blache, 1903

Le coté imprévisible du fleuve a entraîné la mise en place de digues pour limiter les crues. Mais pour des raisons financières ces ouvrages n'ont pas eu en

Nièvre le développement systématique qu'ils ont eu en aval.

Le risque d'inondation concerne les territoires le long de la Loire, de l'Allier et de l'Yonne. Mais les rivières et cours d'eau de plus faibles débits présentent aussi un risque d'inondation.

En Nièvre, les plus grandes crues furent celles d'octobre 1846, juin 1856 et octobre 1866. Elles ont été provoquées par une conjonction de pluies d'origine méditerranéenne sur le haut bassin et de pluies océaniques à l'aval. Le pont sur la Loire porte les marques de ces crues importantes, y compris celle de 1907 qui inonda les riverains.

En 1846, en trois heures, la Loire monte de plus de quatre mètres et finit par dépasser de près d'un mètre son niveau maximum de 1825 (6,3 mètres contre 5,49 mètres en 1825). Sources : « L'Echo de la Nièvre »

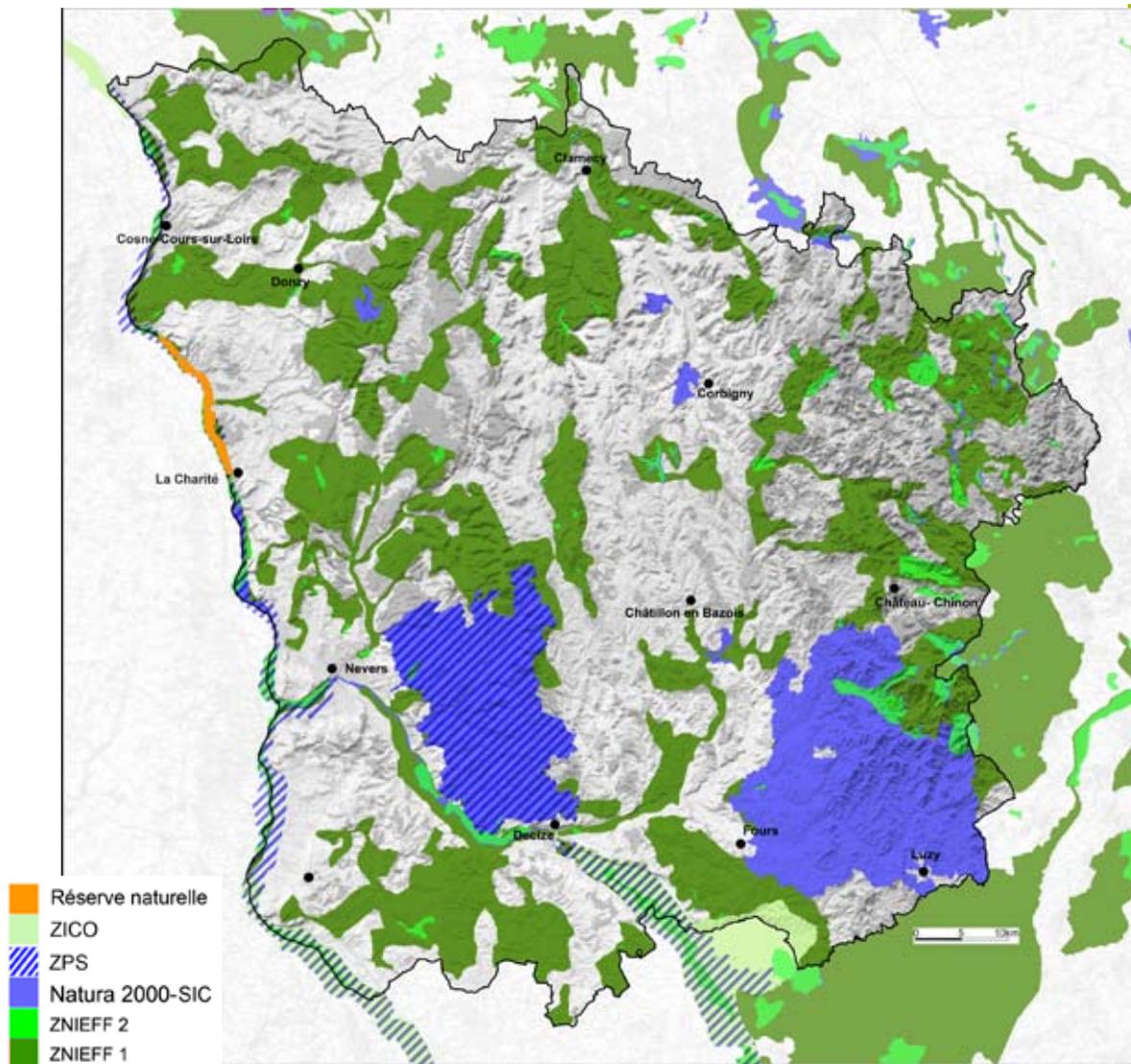
En 1856, et cette crue constitue la référence, la Loire emporte les ponts de Fourchambault et de Cosne sur Loire. Le fleuve noie 98 km de voies ferrées. A Nevers, le 31 mai au matin, la Loire est à 3,98 m au-dessus de l'étiage et, vers 16h00 elle atteint 5,75 m. Source «Le Journal de la Nièvre»

En 1866 : c'est la plus forte crue jamais enregistrée à Nevers. Les cours d'eau grossissent à partir du 23 septembre (l'Aron brise ses digues) et provoquent d'importants dégâts à Cercy la Tour et Decize. Le 24, un orage violent éclate et dure 48 heures. Le 27 au soir, la crue atteint son maximum avec 6,36 mètres, la Loire s'étend de Nevers à Plagny. Une partie de la voie ferrée s'est effondrée. A Decize, le faubourg Saint Privé est inondé, à Fourchambault la levée des Joigneaux et la rampe d'accès au pont sont rompues.

Plus récemment, en 2003, un étiage particulièrement sévère durant l'été suivi d'une crue importante au début du mois de décembre, ont rappelé à nos mémoires que l'hydrologie de la Loire pouvait s'avérer particulièrement capricieuse.



La crue de l'Allier en 2003



Carte du patrimoine naturel de la Nièvre. Dreal Bourgogne 2010

Les 36 sites des Espaces naturels sensibles de la Nièvre



Les Espaces naturels sensibles gérés par le Conseil général de la Nièvre

L'eau

Le patrimoine naturel

La diversité des écosystèmes de la Nièvre est importante pour plusieurs raisons structurelles. Le département est positionné à la charnière des secteurs atlantique et continental, entre les vallées de la Loire et de l'Allier à l'Ouest et les monts du Morvan à l'Est. Sa géologie chahutée entre roches acides et calcaires multiplie les situations et les expositions à l'échelle de quelques kilomètres.

La flore et la faune abondent, variant selon la mosaïque de milieux qui compose les grands écosystèmes présents dans chaque région de la Nièvre : forêts de ravins, landes et tourbières, étangs à queue marécageuse dans le Morvan ; Plateaux et coteaux calcaires, bocage, grands lacs, étangs, pelouses sèches, prairies humides du Bazois, grèves, bras morts et ripisylves ligériennes, etc.

Certaines espèces abondantes sont assez facilement visibles : passereaux, chevreuils, renards, mulots, buses. Les plus chanceux ont pu apercevoir des chats sauvages aux lisières des forêts nivernaises. Il est plus aisé de voir, en Val de Loire, le castor d'Europe, ou une fleur de Pulicaire commune. Et si l'écrevisse à pieds blancs se cache dans les eaux vives de la Cure, chacun peut avoir la chance de croiser en balade la couleuvre à collier, la cigogne noire et bien d'autres espèces désormais rares en Europe.



Troncs coupés par des castors. Site des Brocs, La Celle-sur-Loire

De nombreuses zones humides, en particulier, accueillent des espèces végétales et animales spécifiques : tourbières, prairies humides, chênaie-charmaies hydromorphes. Leur bon état général leur permet en outre d'assurer des fonctions de frayères, de filtre naturel dans des secteurs où l'eau potable est captée en surface et de réguler le volume des crues.

Les Znieff de type I du département sont concentrées sur les zones inondables des basses vallées et sur la frange du massif du Morvan.

Ces milieux naturels sont relativement bien préservés du fait d'une faible densité de population, d'infrastructures et d'industrialisation peu développées et d'une agriculture encore traditionnelle.

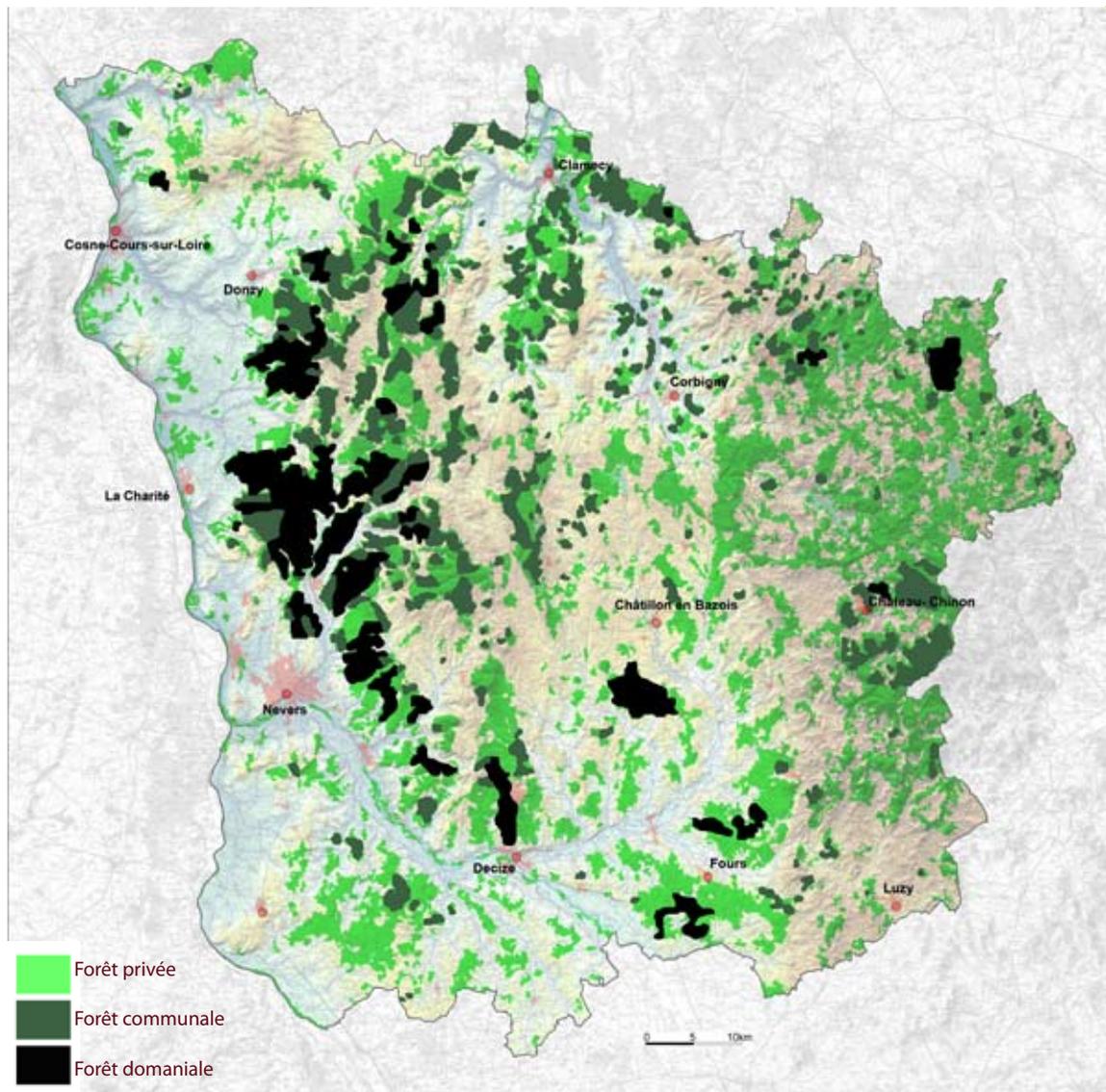
Des menaces existent cependant dans certains secteurs : la vallée de la Loire se peuple et certains milieux sont fractionnés par des infrastructures, les fonds de vallées tendent à se refermer par endroit ; la forêt descend sur les coteaux calcaires abandonnés par l'agriculture ; dans le nord et le centre, la grande culture remplace peu à peu le bocage.

Certains milieux naturels sont protégés par des mesures réglementaires (Réserve naturelle, Arrêté préfectoral de protection de biotope), d'autres par des mesures contractuelles (Natura 2000, mesures agri-environnementales). Enfin d'autres sont gérés par des actions volontaristes menées par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons ou le Conseil Général dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles.



Panneau d'accueil. Site des Brocs, La Celle-sur-Loire

Outre la préservation, les Espaces Naturels Sensibles font l'objet de valorisation par le biais d'aménagements et d'animations envers tous les publics. D'autres acteurs mènent ce type de valorisation : Parc Naturel Régional du Morvan, autres collectivités, ONF par exemple.



Carte de la propriété forestière : la forêt privée représente 2/3 de la forêt nivernaise

La propriété forestière dans la Nièvre	
<i>Source : Inventaire forestier national</i>	
Forêt domaniale	24 000 ha
Forêt communale	31 500 ha
Forêt privée avec plan simple de gestion	94 000 ha
Forêt privée sans plan simple de gestion	75 500 ha
Total départemental	225 000 ha



La forêt domaniale des Bertranges possède de belles futaies feuillues. Narcy

La forêt

La forêt nivernaise couvre précisément un tiers de la surface du département, soit 225 000 hectares.

Les forêts publiques, domaniales et communales couvrent près de 55 000 ha. La forêt privée reste donc nettement majoritaire et couvre plus de 170 000 ha soit 75 % de la surface boisée de la Nièvre. Elle est gérée par des coopératives de production.

Les 180 000 ha de feuillus sont surtout des chênaies (66%). Les 45 000 ha de résineux sont en majorité des Douglas qui ont été plantés dans la seconde moitié du 20ème siècle.

L'accroissement annuel de 1,8 millions de m3 de bois en fait l'un des premiers gisements français pour ces deux essences.

Si elle est certes abondante, la ressource forestière s'avère en réalité peu compétitive car elle est très morcelée et donc coûteuse à exploiter.

Le grand massif de plateau

La forêt des plateaux du Nivernais central est une futaie de chêne sessile, de charme et de tremble. Sur les placages d'argile d'altération, acides, elle s'assombrit et bascule vers le chêne pédonculé et le hêtre. Sur les rebords calcaires, aux franges des pelouses sèches, elle bascule vers la chênaie pubescente, avec son sous bois clair d'aspect déjà méditerranéen.

Tous les fonds alluviaux, enfin, sont les territoires naturels d'un mélange vigoureux de saule, frêne, orme, aulne, qui aujourd'hui encore ont tôt fait d'envahir en quelques années toute parcelle abandonnée.

La futaie-cathédrale du grand massif domanial

La forêt des Bertranges est un modèle de grande forêt domaniale de plaine. Elle déroule sa futaie-cathédrale de chênes monumentaux depuis la route reliant La Charité à Clamecy jusqu'à la vallée de la Nièvre, entrecoupée de taillis sur ses franges. Elle a d'abord été ecclésiastique : en 1121, elle est attribuée au couvent des bénédictines de La Charité.

La forêt domaniale de Vincence à Biches a probablement une histoire proche. Celle des Minimes, entre Decize et La Machine, porte encore le nom d'une congrégation fondée au 12ème siècle.

Suite à des conflits avec les usagers, une partie de la grande forêt connue comme la « Grande Bertrange » est cédée comme forêt communale aux villages de Raveau et de Chauines. Au 18ème siècle, elle ne couvre plus que 2000 hectares. Après diverses acquisitions, elle forme à nouveau un ensemble de 6290 hectares.

La forêt claire des grands massifs privés

Plusieurs grands massifs ont traversé l'histoire, recouvrant généralement des terres plus maigres. Ils ont conservé une structure foncière de grandes propriétés, et comportent toujours de grandes futaies de chêne, parfois de hêtre, héritées des 17ème, 18ème, 19ème siècles. Ces massifs sont gérés par des plans simples de gestion. Sur les terrains les plus acides, les plus humides, des secteurs ont été enrésinés dans la seconde moitié du 20ème siècle, par unités atteignant couramment plusieurs centaines d'hectares.

Au nord du nivernais boisé, vers Colméry, comme

dans les vaux d'Yonne, ces massifs recouvrent les placages acides d'argile d'altération et les rebords du plateau calcaire. Les bois en lisière sont surtout communaux, tandis que le cœur du massif est constitué de grandes propriétés privées.

C'est le cas également de la forêt du Perray en sologne bourbonnaise, et des grandes forêts de chêne du pays de Fours.

Le petit massif dans la plaine

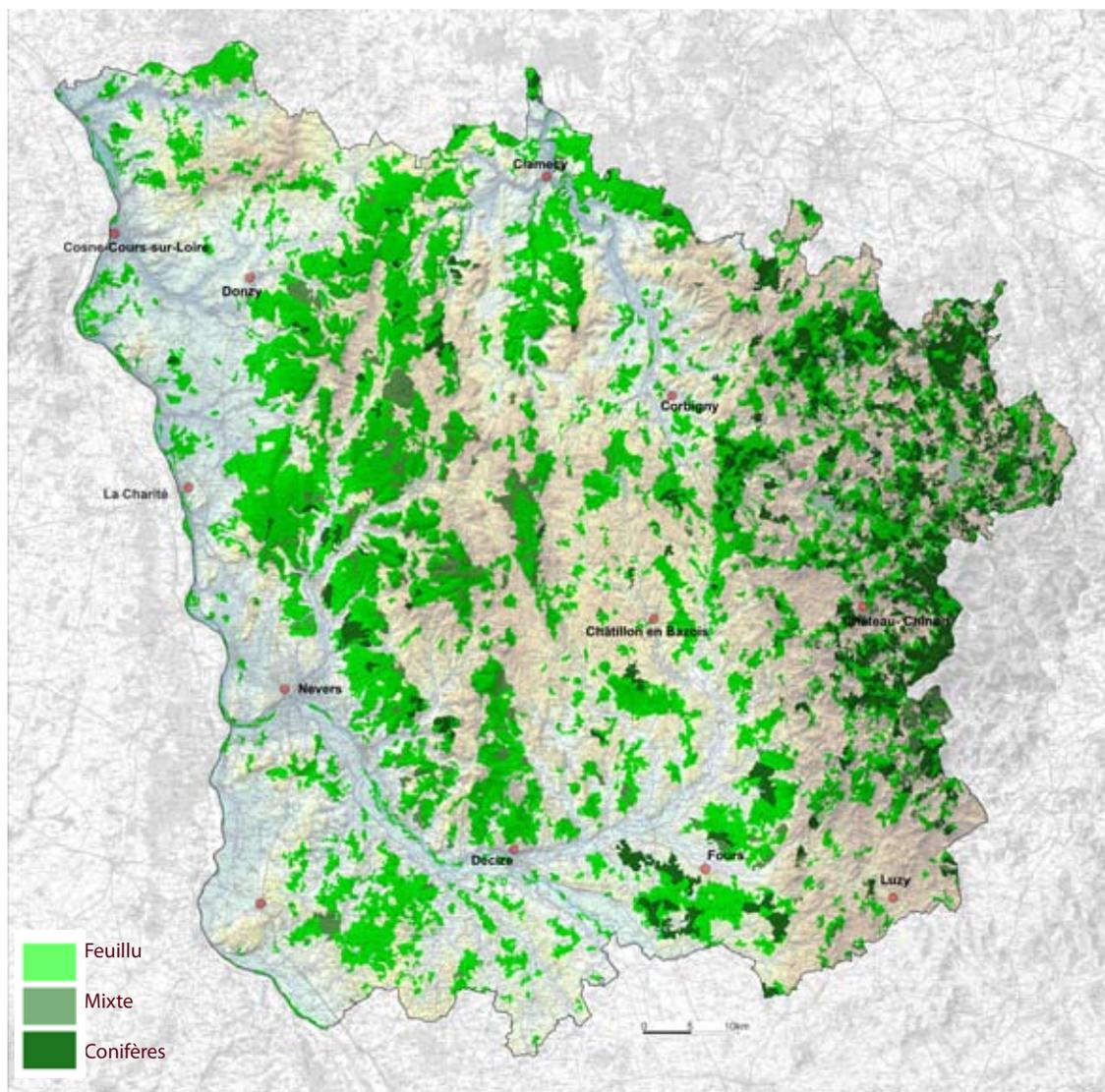
La forêt originelle dans les plaines du département est dominée par des chênes pédonculé et sessile accompagnés de charme partout où les sols sont de qualité correcte. Elle a été presque intégralement défrichée.

Les bois qui émaillent la campagne du Bazois, de la Sologne Bourbonnaise, sont des bois privés de taille assez conséquente, dépassant généralement plusieurs dizaines d'hectares. Ce sont des futaies et des taillis de feuillus. Ils recouvrent préférentiellement des poches de terre agricole médiocre –argiles acides sur les crêtes, terres humides- mais leur origine étant liée à la grande propriété foncière, certaines parcelles sont sur de bons terrains. Le chêne est toujours présent, accompagné de charme, avec de la fougère en sous-bois.

En Puisaye, ces massifs, parfois imposants comme à Saint-Amand, recouvrent les hauts de pente et les replats de sables et argiles.

Le taillis intensivement exploité

L'exploitation en taillis était pratiquée début 20ème siècle dans de nombreux massifs communaux, mais aussi des massifs privés. Elle consiste à couper, tous les 10 à 50 ans, l'ensemble



Carte des boisements dans la Nièvre : la répartition est très contrastée entre la plaine où dominent les feuillus et le massif du Morvan où les conifères sont très présents

Source : Inventaire forestier national	forêt privée (ha)	forêt publique (ha)
Futaie de chênes	2 433	15 277
Mélange de futaie de chênes prépondérants et taillis	101 857	29 328
Autres peuplements de feuillus	14 259	1 120
Peuplements mélangés de feuillus et de conifères	10 206	816
Futaie de Douglas	13 575	3 687
Futaie de pins	2 014	592
Futaie d'épicéas	3 344	1 379
Autres futaies de conifères	9 216	3 331
Accrus	3 853	42
boisements morcelés	1 344	0
bosquets épars	5 600	0

Chênes et Douglas dominent les peuplements forestiers. La propriété privée se démarque par une utilisation plus importante des conifères et par un morcellement supérieur des boisements



La forêt morvandelle est composée d'un patchwork de petites parcelles de conifères et de feuillus. Vieux-Dun, Dun-les-Places

La forêt

des jeunes tiges. Dans le cas des taillis sous futaie, quelques-uns des plus beaux brins sont conservés pour faire, à terme, de belles grumes pour la construction.

Ce mode d'exploitation très ancien s'est systématisé vers le 17^{ème} siècle pour faire face aux besoins énergétiques des villes et des fours de l'industrie naissante.

Ces taillis faisaient traditionnellement partie du ban communal : le berger y emmenait paître le troupeau communal et les habitants y prélevaient leur quota de bois d'affouage. Ces usages dégradèrent les forêts qui reculaient, en particulier à proximité des villages. C'est pourquoi les maîtres des forges et des verreries ont cherché à limiter les usages pour imposer la « mise en coupe rase » des taillis et alimenter leurs fours en bois-énergie. Dans les forêts domaniales, les belles futaies échappaient le plus souvent à ce traitement.

Le versant Morvandiau de feuillus et de résineux

La forêt primitive de l'ensemble du massif Morvandiau était dominée par le chêne pédonculé et le hêtre, avec un sous bois de type acide. Le hêtre qui apprécie la montagne et son climat brumeux, dominait naturellement sur les croupes les plus élevées tout autour du mont Prenelay. La forêt est une ressource clef pour les paysans jusqu'aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, qui introduisent probablement le châtaignier, « l'arbre à pain », qui se plaît sur ces sols siliceux.

Le flottage du bois se développe à partir de 1550 comme principale source de chauffage pour la ville de Paris. Les seigneurs du Morvan réalisent le profit qu'ils peuvent tirer du flottage du bois. Les déboisements cessent à mesure que la forêt est mise en exploitation par taillis. Le flottage transforme ainsi le paysage des bassins versants

concernés : l'Yonne, le Chalaux, la Cure. Les versants sont traités systématiquement en taillis que les marchands de bois font couper à ras tous les 15 à 30 ans. Les bûches sont versées dans les ruisseaux les jours de lâcher d'eau. A partir de cette époque, les intendants interdisent de nombreux usages aux riverains et commencent à reboiser.

Les épicéas sont introduits durant le 19^{ème} siècle. A partir de 1929, l'épicéa et plus récemment le sapin de Nordmann sont également cultivés comme arbres de Noël, sous un statut de culture agricole, souvent en plein terroir agricole.

Les plantations intensives d'épicéa et de Douglas dans les années 1950-80 ont transformé le paysage Morvandiau. Les futaies de conifères atteignent 30% de la surface forestière. Ces essences sont plus denses et plus hautes que les feuillus. Beaucoup de parcelles ont aujourd'hui 40 à 60 ans, l'âge de la coupe rase qui ouvre de grandes clairières géométriques sur le flanc des coteaux.

Les hauteurs enrésinées

Dans le Haut-Morvan, la forêt originelle de hêtre a pratiquement disparu. Elle a d'abord été longtemps surexploitée, puis massivement enrésinée dès le milieu du 19^{ème} siècle.

Il s'agit souvent de grandes parcelles privées, mais parfois aussi d'anciennes terres communales, autrefois cultivées en petits champs, qui ont été enrésinées, constituant ainsi des forêts communales sur les hauteurs autour de Château-Chinon, de Lormes, de Saint Brisson.

L'enrésinement des pentes se systématisa sur les terrains acides et pentus des collines de Montreuillon et sur ceux de la dorsale boisée du Morvan, depuis Planchez jusqu'aux hauteurs de Poil.

Les pentes en petits bois mixtes

Dans le Morvan nord, les pentes sont couvertes d'un patchwork de petits bois en mélange : feuillus en futaie, taillis, petits carrés de résineux.

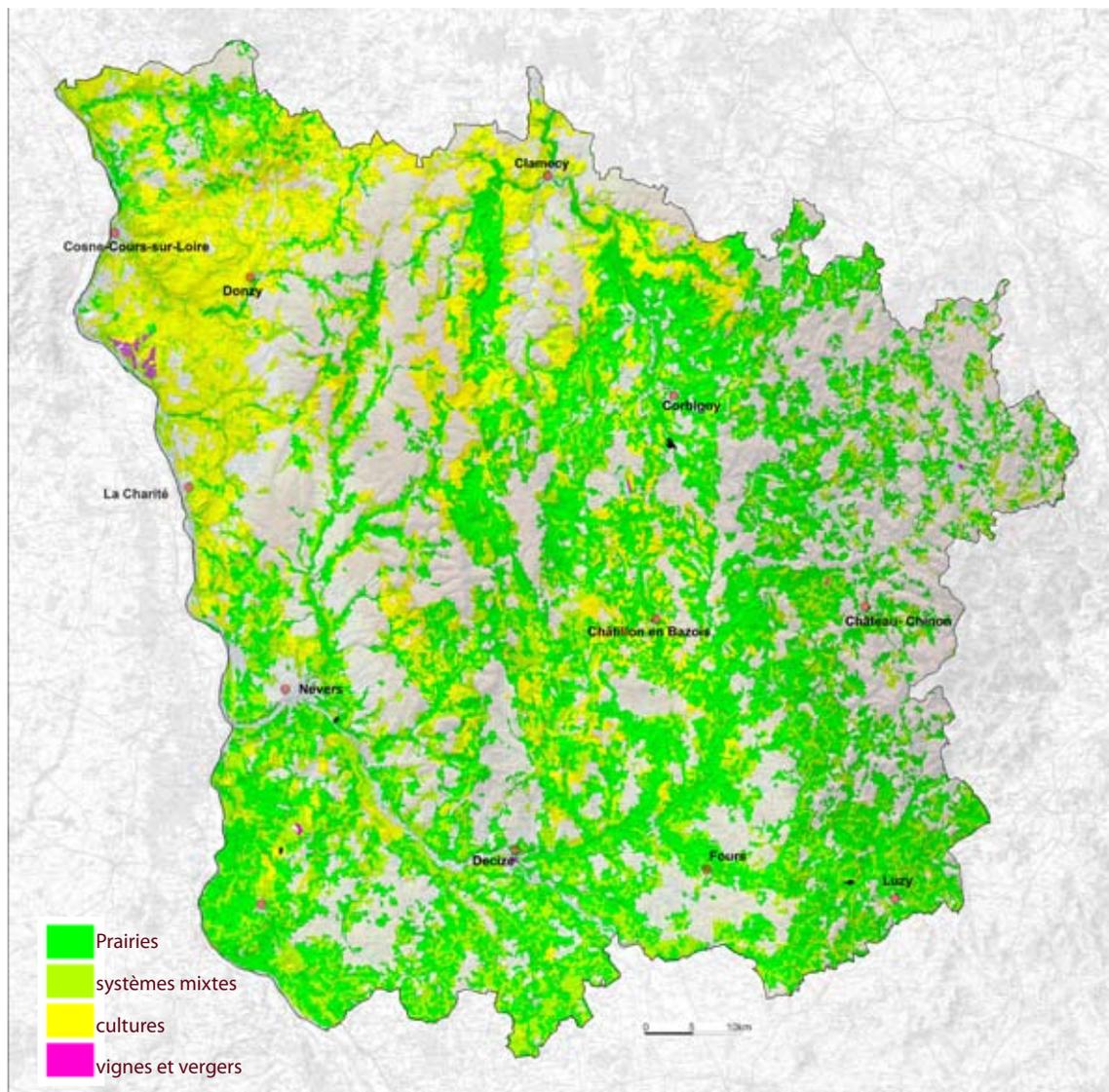
Les bas de pente sont souvent des accrus gagnés par la forêt depuis 50 ans. A mesure que le paysan lâchait prise sur les prés pentus, l'enfrichement a rétabli naturellement une forêt composite, sauf quand l'agriculteur ou l'un de ses enfants a planté sa petite parcelle en lignes de résineux, avec l'aide d'une subvention FFN. L'ancienneté de l'abandon de l'usage agricole est ainsi bien lisible sur ces parcelles très exposées au regard.

Le bois épars qui cloisonne le vallon agricole

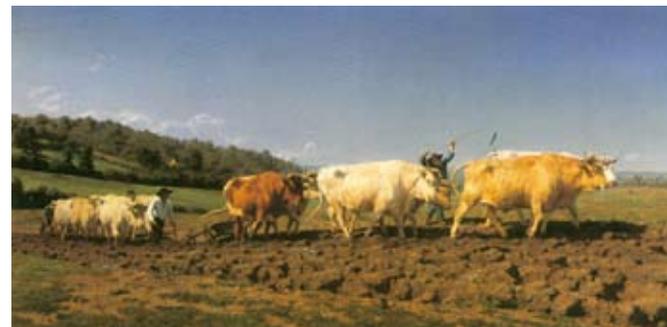
Les vallons sont entrecoupés de boisements : carrés d'épicéa, mais aussi feuillus. Certains de ces carrés sont d'anciens « champs » de sapins de Noël non récoltés qui sont montés en arbre et constituent des écrans opaques au milieu des clairières. Leur valeur sylvicole est faible faute d'avoir été éclaircis à temps.



Bosquets de « sapins de Noël ». Glux-en-Glenne



Carte de l'occupation agricole : les cultures dominent dans le Donziais, et marquent fortement les paysages des Vaux d'Yonne, des Vaux de Montenoison, des Amognes et du sud Bazois. A l'opposé les prairies dominent sur les trois quarts du département depuis les clairières morvandelles jusqu'aux rives de l'Allier.



Rosa Bonheur
1849
Labourage
nivernais

Sur les terrains marneux, les sols sont profonds, plutôt riches, mais compacts et peu perméables. Autrefois des attelages puissants de six à huit bœufs étaient nécessaires pour fendre la glaise, comme dans le célèbre tableau de Rosa Bonheur - circonstance défavorable à la petite propriété. A partir du 19ème siècle, ces sols bruns ont été progressivement mis en herbe.



Balthus
1960 Cour
de ferme à
Chassy.

Lors d'un séjour chez des amis à Vézelay, Balthus découvre le Morvan. Séduit par ces paysages de moyenne montagne, il achète en 1953 le château de Chassy sur la commune de Montreuillon. Balthus créera sur place environ 70 tableaux, sur 240 recensés, tous peints depuis son atelier dans le château. Dans ce tableau on peut noter la représentation du paysage bocager ouvert où les crêtes en 1960 ne sont pas encore forestières.

La campagne

L'image de la campagne nivernaise reste celle de bœufs à la robe blanche, de haies et de clôtures qui se détachent sur un bocage de collines molles couvertes de prairies grasses. Cette image préservée, rassurante, reste valable pour partie, mais beaucoup de terres retournent actuellement à la grande culture. Beaucoup de sols résistent cependant à l'extension céréalière : trop imperméables, trop acides, trop froids.

Les campagnes nivernaises réservent de nombreuses surprises champêtres. Elles en payent souvent le prix, restées à l'écart des grandes filières de développement depuis deux cent ans. Elles en retirent indéniablement des qualités devenues rares : de grands horizons soigneusement cultivés qui restent à échelle humaine, des vaches familières en pâture, des fermes et des villages très préservés entre lesquels on se repère de loin.

Cette campagne ne manque pas de charme pictural, de profondeurs de plans exceptionnelles. Entre 1834 et 1961, des grands peintres vont se succéder dans la Nièvre et le Morvan, pour des séjours de quelques mois ou de quelques années: Jean-Baptiste Corot, Rosa Bonheur, Henri Harpignies, John-Barthold Jongkind, André Lhote et Balthus.

Entre champs en lanière du nord et domaines du midi

« Deux civilisations agraires se sont rencontrées et ont parfois fusionné, comme souvent dans le Bassin parisien méridional. Du système agraire du Nord, la Nièvre a pris les coutumes avec les droits communautaires, la fragmentation du parcellaire en unités laniérées et une certaine forme groupée de l'habitat. Ce système est situé en grande partie sur les plateaux calcaires du nord, faciles à

travailler que sont le Donziais et les Vaux d'Yonne. Il a aussi nettement influencé les paysages du Haut-Morvan.

De celui du Sud, le département possède la dispersion de l'habitat, et un système de grandes propriétés foncières héritées du droit romain. Développée en grande partie sur les argiles et les marnes, cette zone se confond généralement avec la partie la plus herbagère du département, notamment le Bazois et l'Entre Loire et Allier. La coutume nivernaise du sud était largement plus libérale que celle venue d'Orléans, et chacune d'elle a fortement marqué les paysages. Ainsi, la Nièvre se découpe en deux zones qui se superposent aux milieux naturels, et qui sont celle des villages et des hameaux au Nord et celle des domaines au Sud.»

Isabelle Gaborieau, La Nièvre pays et paysages. 1994. mémoire de maîtrise de géographie.

Entre bocage et plaine

La campagne nivernaise est à la charnière des grandes étendues céréalières du bassin parisien et des bocages plus intimistes du massif central.

Son originalité est que cette lutte d'influence ne se fait pas sur une ligne de front bien tracée. Ici, la lutte semble se faire champ par champ, sous un horizon presque toujours forestier, et jusqu'à l'échelle de l'exploitation qui concilie souvent les trois activités : culture, élevage, exploitation forestière.

Cette dualité entre bocage et grande culture anime les paysages nivernais. En quelques kilomètres, le paysage s'ouvre et se ferme entre des bois et deux voire trois grands modèles agricoles. Dans les reliefs doux du Bazois, des Amognes, la vue porte loin et les plans offrent de beaux jeux de lumière. Partout, le paysage s'anime de points familiers : des arbres épars, des fermes massives, des balles rondes de foin à la saison, et comme un refrain, le semis de vaches blanches dans la pâture.

Les haies et les grands arbres disparaissent à

Surface Agricole Utilisée	393 705 ha
Terres arables	173 469 ha
Surface toujours en Herbe	214 600 ha
Vignes	1 450 ha
Bois et Forêts	231 400 ha
autres territoires	62 179 ha

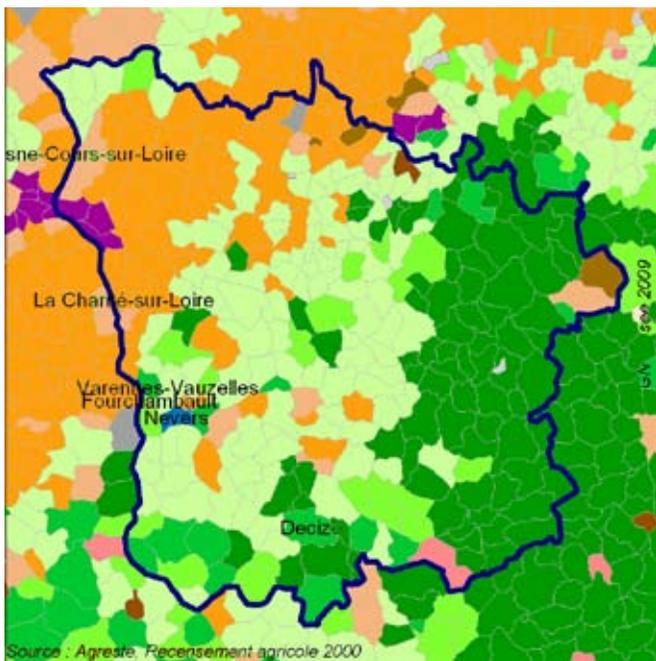
Occupation du sol de la Nièvre en 2008 - Source Agreste

mesure que les exploitations s'agrandissent, tant en système céréalier qu'en élevage. La bonne terre cultivable reste une denrée rare.

Si, comme on l'a vu, les frontières du nivernais sont parfois floues, plusieurs régions ont un paysage agraire bien typé, avec leurs terroirs et leurs fermes de caractère : le bocage des clairières du Morvan, la campagne ouverte sur les horizons lointains du Donziais, le bocage soigné des grands domaines du Bazois ou du pays de Luzy.

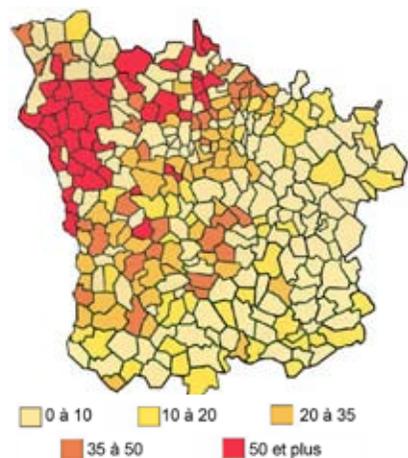
Dans le Bazois, les Vaux d'Yonne, la logique agraire reste très lisible. Les fermes regroupées par petits villages veillent sur un paysage encore assez ordonné où se côtoient des plaques d'immenses champs nus, souvent sur les hauteurs, et des poches de semi bocage.

Ces beaux ordonnancements se brouillent dans le centre, l'ouest, le sud du département, dans un patchwork où semblent s'affronter des bocages intimistes, des semi bocages jalonnés d'arbres épars, des champagnes. L'équilibre entre bocage et openfield oscille, au gré d'une mosaïque de sols aptes ou inaptes à la culture, sans lien évident avec le relief. Les crêtes restent plutôt boisées et les fonds plutôt bocagers.

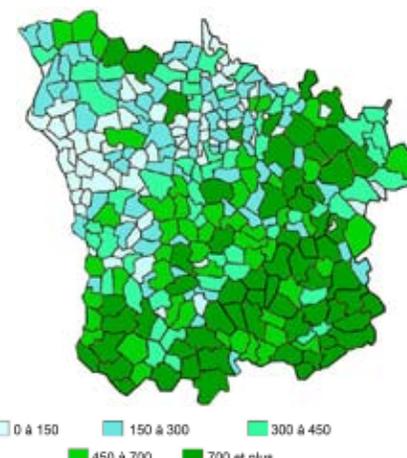


- Céréales et oléoprotéagineux
- Polyculture
- Grandes cultures et herbivores
- Bovins, viande
- Autres herbivores
- Polyélevage orientation herbivores
- Polyélevage orientation granivores
- Viticulture d'appellation
- Autres

Orientation technico-économique des exploitations. Agreste 2000



Taux de grandes cultures dans la surface agricole utile
 . Agreste 2000
 L'activité céréalière est concentrée sur les secteurs argilocalcaires du Donziais, des Vaux d'Yonne et sur les collines calcaires aux marges du Nivernais Boisé.



Nombre de bovins par commune. Agreste 2000
 Le cheptel atteignait 360 500 bovins en 2005. Dans une bonne moitié du département, le cheptel dépasse 700 bovins par commune

La campagne

L'élevage

L'élevage, essentiellement bovin allaitant charolais, domine sur les terres cristallines du Morvan, les marnes du sud du Bazois, et les sables argileux de tout le sud du département.

Hormis le secteur spécifiquement céréalier du Donziais, tous les terroirs comportent une part significative en herbage, et les 142 000 vaches allaitantes se répartissent sur 250 000 ha de prairies réparties partout, jusqu'en Puisaye.

La Nièvre est le fief de la race charolaise, créée en 1864. Le siège du Herd-Book Charolais est situé à Nevers ; le Centre de Recherche Génétique du Marault à Magny-Cours organise le concours spécial de la race bovine charolaise. L'Entre Loire et Allier regroupe ainsi une forte proportion d'éleveurs sélectionneurs.

L'élevage laitier reste marginal avec moins de 300 exploitations collectées pour environ 4000 vaches laitières, 20 millions de litres en 2008, essentiellement aux marges de la Puisaye et en périphérie de Nevers. La faible densité est critique pour le maintien des circuits de collecte. Le département n'a aucun établissement de collecte et très peu d'ateliers de transformation. Le seul secteur de fromage en AOC est celui du crottin de chavignol.



La robe blanche des charolaises essayées dans les prés : un classique du paysage nivernais

L'élevage de moutons est moins important, mais bien visible. Les 58 000 brebis sont pour une large part situées dans les secteurs d'élevage charolais, où quelques éleveurs se sont spécialisés avec des troupeaux dépassant souvent 400 brebis. Dans les secteurs plus céréaliers, il reste assez courant d'avoir un troupeau plus modeste de 50 à 100 brebis pour exploiter les terres séchantes, inaptées à la céréaliculture.

La grande culture

Les 125 000 ha de grandes cultures se répartissent essentiellement en colza, blé, orge, complétés de tournesol, de pois, et d'un peu de maïs.

En 2000, 800 exploitations dépassaient 150 ha, centrées sur les secteurs de sols argilocalcaires et de « bonnes » marnes : Donzinois, Amognes, Vaux de Montenoison, versant ouest du Bazois. Dans ces secteurs, les exploitations se sont agrandies en moyenne de 40 à 60 ha en 10 ans. Sur les 6400 exploitations présentes en 1998, 2000 ont disparu, et le phénomène ne ralentit pas.



Les cultures, traditionnelles dans les paysages du nord ouest du de la Nièvre, sont en extension sur les terroirs bocagères du centre Nivernais

La vigne

Des vignes étaient plantées dès le haut moyen-âge. A l'orée du 20ème siècle, des carrés de vigne jalonnaient encore l'ensemble du terroir nivernais. Ces vignes seront massivement arrachées suite à la grande crise du vignoble, après la première guerre mondiale. Le phylloxera, la concurrence des vins du midi, le manque de main d'œuvre après la guerre, ont eu raison de cette production multiséculaire sur les pentes, qui retournent en maigres pâtures à moutons ou en pelouses à genévriers.

Aujourd'hui la viticulture occupe 1 420 ha dans le département dont 1 240 ha pour les appellations d'origine contrôlée : AOC « Pouilly-sur-Loire » et « Pouilly fumé », depuis 1937 dans le vignoble de Pouilly, AOC Coteaux du Giennois depuis 1998. D'autres vignobles classés en Vins de Pays : le vignoble de Tannay, les Coteaux Charitois et le vignoble de Rioussé.



Le vignoble de Pouilly implanté sur le coteau domine la Loire face à la butte de Sancerre



Source : observatoire photographique des cantons et communes de Bourgogne

L'élevage du Charolais dans la Nièvre

Au 18^{ème} siècle, les éleveurs charolais avaient sélectionné une magnifique race de bœufs pour l'emboche, « l'embauche » en parler local. Ils traversaient le Nivernais avec leurs troupeaux pour les emmener à Paris. L'un d'eux, en 1770, vint s'installer dans le Bazois pour profiter des terres analogues à chez lui, et de la proximité de la capitale. Il fut rapidement rejoint par d'autres et par des paysans nivernais qui remplacèrent vite leur race Morvandelle par la charolaise. Bazois et Amognes se transformèrent alors en bocages. Les parcelles sont plantées de haies vives soigneusement entretenues où quelques grands arbres dominent les aubépines, noisetiers touffus. Les haies sont plus rares dans les vaux qui forment des coulées continues de verdure et de fraîcheur. Sur les croupes sèches, le paysan cultive le blé, et les fourrages : trèfle, luzerne, sainfoin. Près des abreuvoirs, quelques arbres assurent de l'ombre aux animaux qui restent longtemps en pâture, d'avril à octobre.

L'embocheur achète des jeunes bêtes aux foires de février et charge son pâturage au printemps. Les veaux sont mis sur des terrains calcaires (plus sains ndlr), les bœufs sur les terres grasses et argileuses.

L'éleveur prélève une seule coupe de foin, en juin, et le regain est de nouveau pâturé. La prairie est ensuite livrée aux moutons. Le Nivernais envoie chaque année 30 000 bœufs aux abattoirs de La Villette. Le monde entier achète ses reproducteurs.

France géographie et tourisme, 1952

Un quadrillage bocager dense associé à une dispersion des fermes isolées et des hameaux. Saint-Saulge



St-Révérien



Limanton



Diennes-Aubigny

Les évolutions des pratiques agricoles modifient rapidement le paysage bocager, où coexistent aujourd'hui des reliques de bocage très denses, des semi bocages et des poches de paysages cultivés ouverts

La campagne

Côté Bazois : Le quadrillage herbager et ses métairies

Les terroirs marneux ont été défrichés tardivement, autour de l'an mil, quand les techniques ont permis de travailler ces terres fertiles, mais lourdes. Pays de grande propriété ecclésiastique ou nobiliaire, ils ont d'abord vu s'implanter des villages de cultivateurs avec des troupeaux qui défrichaient les secteurs les plus propices au labour, exploitaient les forêts et les landes humides. Les tenanciers, en contrepartie, y ont bénéficié de certains privilèges dès les premiers défricheurs, et à nouveau quand il a fallu recommencer après la guerre de cent ans.

A partir du 16ème et surtout du 17ème siècles, la demande croissante des villes et de l'industrie a donné priorité à l'élevage et à la restauration des forêts dégradées par le pacage. Le quadrillage de haies a recouvert les plaines et les lisières des bois se sont redensifiées. La grande propriété issue des maîtres des forges a pu changer de mains, mais elle a assez bien résisté au démembrement lors de la révolution, puis dans les années 1850-70 lorsque cette industrie métallurgique a pris fin.

Le grand domaine herbager

« Le bocage du Centre et du Sud-Nivernais, celui des marges sud-ouest et sud du Morvan, celui de Puisaye semblent être des bocages aristocratiques, liés à la «réaction nobiliaire» du 16ème au 18ème siècles, lorsque les seigneurs s'efforcent d'éliminer les petits propriétaires censitaires afin de reconstituer à leur profit de grands domaines. Ils découpent ces domaines, hormis les réserves forestières, en métairies. La mise en place du système d'élevage charolais (boeuf pour alimenter en viande le marché parisien ou le plus souvent veaux vendus pour

être engraisés) dans la deuxième moitié du 19ème siècle doit beaucoup à une structure sociale très particulière et à la résistance d'un système foncier quasi seigneurial.

Lors de l'établissement du premier cadastre, plus de 30 ans après la révolution française, le pays est toujours dominé par la grande propriété nobiliaire, présente dans tous les villages, manifeste dans le paysage par de nombreux châteaux : on en dénombre 41 dans le seul canton de Luzuy. Il n'est pas rare de voir alors trois ou quatre familles se partager l'essentiel du territoire communal. Le patrimoine de l'aristocratie, qui va de 200 à plus de 1000 ha, comprend presque toujours des bois de grande taille et des terres. Sous le régime des fermiers généraux, ces terres sont divisées en domaines, le plus souvent gardées en métairies (80 ha) ou transformées en fermes (40 à 50 ha), et toujours confiées à un régisseur. »

D'après Histoire des bocages, extrait de «Nivernais-Morvan», Bonneton éditeur.

Le quadrillage bocager à larges mailles

Du 16ème siècle à la révolution, des aristocrates mettent en place des métairies d'élevage à viande. La première tâche du métayer est parfois de défricher des parcelles gagnées sur des terres sableuses ou argileuses restées jusqu'alors en forêt ou en lande. Le maître lui confie ensuite de planter des haies, le plus souvent en charme, aubépine, et de les plessier en clôtures infranchissables, les «bouchures», afin de soustraire ces labours à la règle villageoise de la vaine pâture : « Qui bouche, il garde », écrit Guy Coquille, le célèbre commentateur de la Coutume de Nivernais au 16ème siècle.

Un quadrillage régulier de haies de clôture vient ainsi effacer les anciennes tenures de

petits champs ouverts qui entouraient les villages, comme sur la terre de Chassy aux confins du Morvan et du Bazois.

Dans le dernier tiers du 19ème siècle des quantités importantes de haies seront plantées sur les anciens champs, à mesure que les parcelles sont reconverties en parcs de gardiennage des troupeaux à viande. Les données précises manquent, mais ce phénomène a probablement été important dans les secteurs marneux du sud-Bazois et des Amognes.

Les arasements actuels

Ces bocages tardivement implantés sur d'anciens champs, sont aujourd'hui touchés de plein fouet par le retour à la grande culture, et les arrachages de haies qui l'accompagnent. Le drainage de parcelles argileuses a permis à l'assolement céréalière de gagner du terrain ; il a permis également d'implanter des maïs dans des terres humides. Presque partout cependant, des parcelles argileuses ou humides résistent ; les grands champs jouxtent des prairies temporaires, des prairies humides et des bois. Les contrastes d'un secteur à l'autre restent toujours subtils entre ces équilibres.

Une étude dans les Amognes (Schmutz, 2005) estimait que sur le périmètre agricole d'une petite commune de 1000 ha, le bocage représentait 70 à 120 km de haie, répartis en 500 à 1000 tronçons. Sur une exploitation agricole de 80 ha, cela représente 5 à 10 km de haie, souvent en mitoyenneté avec un voisin ou avec la voirie communale. L'entretien est à la charge d'agriculteurs de plus en plus débordés à mesure que leurs surfaces d'exploitation augmentent. Cela explique en particulier que les haies disparaissent lorsque le lot de parcelles bascule vers la culture.

Source : observatoire photographique des cantons et communes de Bourgogne



Donzy

Les plateaux calcaires offrent un vaste damier de champs ouverts, ponctué de fermes abritées dans les vallons



Varzy

Les versants calcaires recèlent encore un petit parcellaire de prés de vignes ou de vergers



Brassy

Des fonds humides , des haies qui montent : l'agriculture peine à tenir les terrains difficiles du Morvan



Gacogne

La montagne morvandelle se compose de clairières autour de hameaux et de villages

Source : observatoire photographique des cantons et communes de Bourgogne

La campagne

Côté calcaire : les champs ponctués de fermes massives

La roche argilocalcaire du nord nivernais, mêlée de marnes, a été parmi les premières défrichées dès l'époque gauloise. Sa terre brune à grisâtre est franche, légère à travailler et naturellement fertile.

Le damier ouvert de champs

Dès que le sol sain domine, la céréaliculture déroule ses tapis de grands champs où se succèdent sans interruption colza, blé, orge : le nouveau semis est réalisé dans la foulée de la moisson précédente. La terre reste nue en hiver ici ou là en attente d'une culture de printemps qui se glisse dans la rotation : une orge de printemps, un tournesol, un pois.

Ces paysages ouverts sont anciens. Le paysan y a planté autrefois des noyers et des fruitiers. Le parcellaire a subi une révolution totale depuis 1950 : les grandes parcelles géométriques ont effacé l'ancien parcellaire de petits champs en lanières. Aucune haie ni bosquet ne viennent agrémenter les parcelles, hormis un alignement d'arbres qui souligne le tracé d'une route.

Sur les plateaux, les villages sont situés au centre du finage, au milieu des différents terroirs, souvent accrochés à un vallon.

L'agriculture disciplinée de l'assolement triennal

Seuls les terrains assez fertiles pouvaient supporter le système intensif et le mieux organisé de l'époque : l'assolement triennal. La communauté dans son ensemble était redevable d'une charte qui régissait précisément les pratiques d'assolement et de vaine pâture, ce qui induisait un contrôle strict des usages de chacun. Les terres étaient organisées en trois

vastes « soles » : l'hivernois était semé de blé en hiver ; le tramois était semé au printemps d'une avoine ou d'un seigle ; le semart était une jachère librement parcourue par le troupeau gardé par le berger communal. L'unité semée était le « jour », une bande de labour d'environ 0,2 ha.

Le petit parcellaire du coteau calcaire

Les pentes des côtes ont vraisemblablement été les premières défrichées, dès l'apparition de l'agriculture dans les plaines cultivables situées à leur pied. Ces pentes portent encore les traces d'un petit parcellaire de prés, de vignes et de vergers.

Côté Morvan : la ferme isolée dans la clairière

Les terres plutôt maigres sur les roches cristallines, l'hiver long qui nécessiterait des grosses réserves de fourrage, ont amené à développer surtout un élevage charolais naisseur.

Le bocage dense

Les haies sont composées d'un mélange d'essences faciles à contenir par la pratique du plessage : aubépine, charme, chêne, hêtre, orme, érable champêtre. Cette palette s'est enrichie au fil du temps d'essences parfois faciles à entretenir –fusain, troène-, parfois plus rebelles –noisetier, sureau, saule-. Dans certains secteurs, le frêne a été planté car ses feuilles apportent un complément de fourrage appréciable les années de sécheresse.

Quelques arbres fournissent de l'ombre aux animaux. Les haies hautes abritent les jeunes veaux et agneaux des coups de vent au

printemps et limitent le contact d'un troupeau à l'autre.

Le maillage de chemins

Les haies accompagnent un maillage dense de chemins. L'élevage nécessite d'accéder quotidiennement à la parcelle pour remplir les abreuvoirs du troupeau, lui apporter parfois un complément de fourrage. Les chemins servent également à déplacer le troupeau d'un herbage à l'autre.

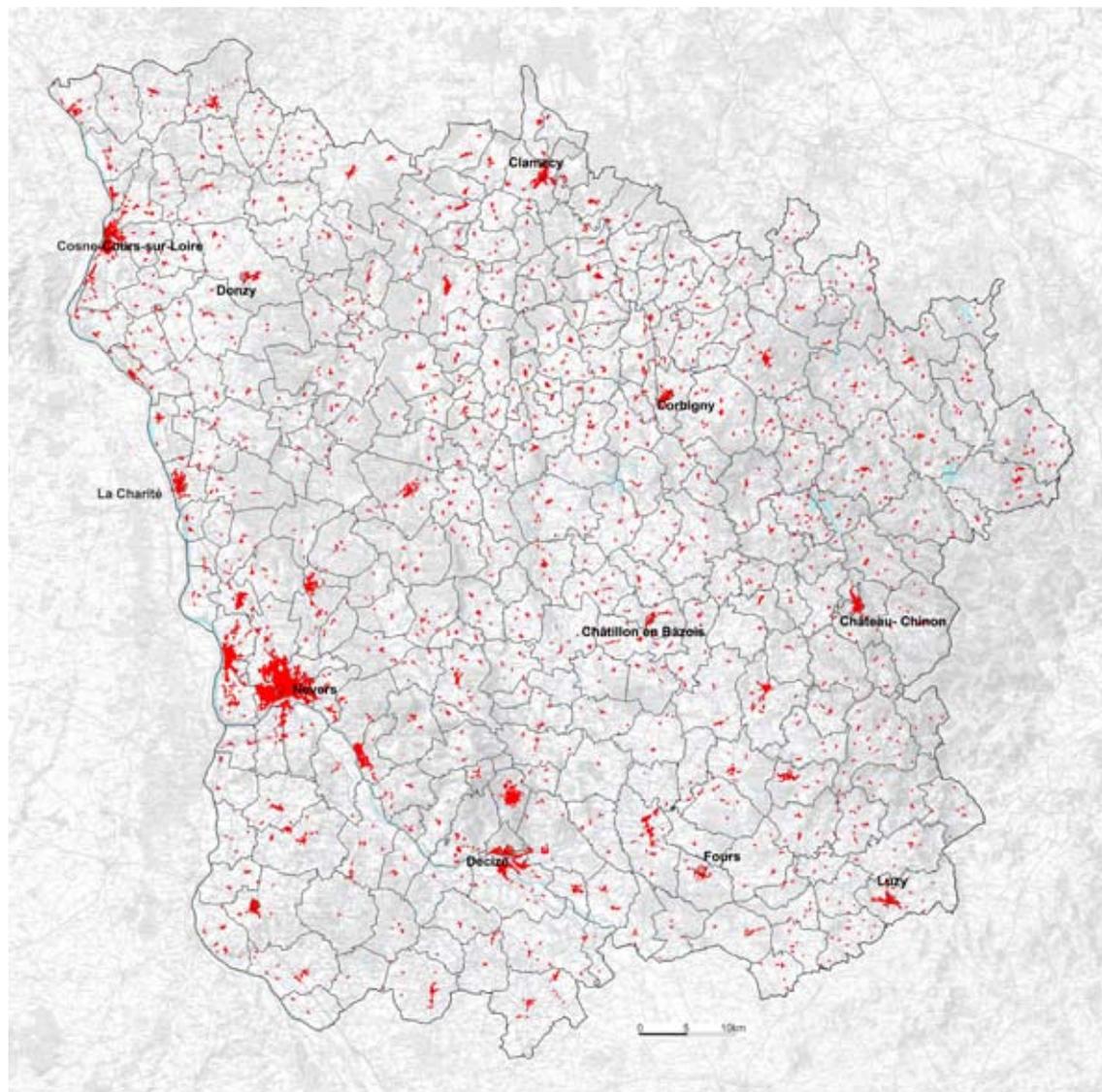
Ces chemins distribuent de petites parcelles. Au fil du parcours, chaque entrée de champ offre un petit tableau en soi avec sa barrière en premier plan, son cadre de branchages, ses perspectives.

La friche et la haie qui monte

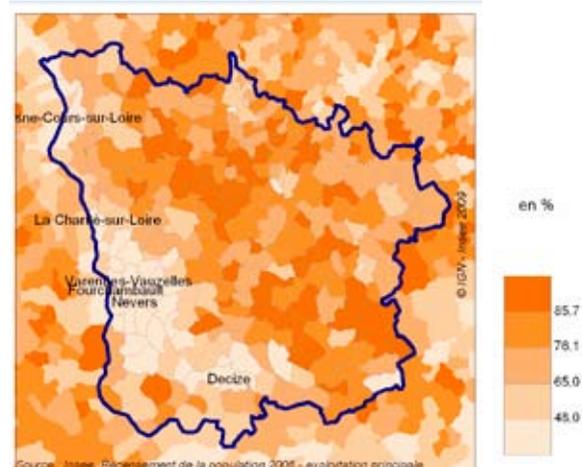
Le regroupement des exploitations qui ne ralentit pas depuis des décennies dessine un terroir à deux vitesses. Tout ce qui est mécanisable est exploité intensivement tandis que ce qui ne l'est pas repart en friche. Cette évolution rend de plus en plus difficile l'exploitation des pentes et des fonds humides, qui tendent à s'enfricher.

Les haies basses laissées à elles mêmes, grimpent en moins de dix ans à 15 m de hauteur. Les derniers prés qui offraient un beau point de vue sur le village depuis la pente se referment, le ruisseau disparaît sous les joncs et quelques années plus tard sous la friche.

Le maintien du pâturage ralentit cette évolution mais ne la stoppe pas si le paysan cesse de faucher les refus, d'exploiter les haies, généralement faute de pouvoir y accéder facilement avec tracteur et remorque.

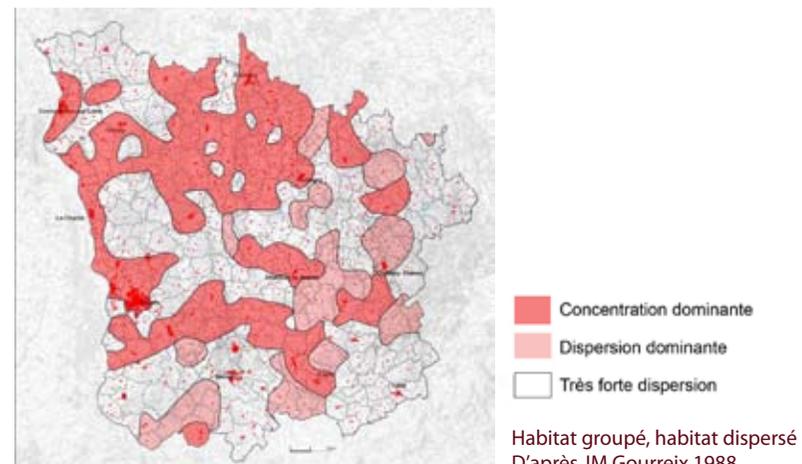


Répartition du bâti et limites communales : le hameau est la forme dominante et dans de nombreuses communes le «village centre» ne possède guère plus d'habitants que les autres hameaux.



Part des résidences principales construite avant 1949

Dans la Nièvre rurale, 6 maisons sur dix et 9 sur dix dans les parties les plus sombres de la carte, sont antérieures à 1950, contre 3 sur 10 en France.



Habitat groupé, habitat dispersé
D'après JM Gourreix 1988

Le village

La forme originelle de ces bourgs reste souvent encore très lisible, préservée par l'absence de pression démographique et de constructions récentes. Les bourgs ont peu évolué depuis l'époque médiévale, et M. Vigreux a pu parler d'un paysage « figé ».

La première vague celtique ou gallo-romaine de mise en place de l'habitat reste identifiable dans la toponymie, dans la vallée de la Loire et la vallée de l'Yonne.

Le premier peuplement médiéval s'est fait essentiellement en hameaux de petite taille avant d'essaimer en donnant naissance à des écarts regroupant quelques fermes gagnées sur la forêt. Du 11^{ème} au 13^{ème} siècle, le Nivernais est aux portes du grand mouvement d'implantation des moines de Cluny le long du val de Loire (La Charité, Cluny), puis de Cîteaux (Corbigny, Cosne). Les cisterciens ont largement contribué à mettre en valeur les forêts et les rivières du nord du département, en aménageant des fermes et des moulins à eau. Seigneurs et abbayes implantent des populations qui colonisent et aménagent l'espace en contrepartie de droits d'usage et d'une garantie de protection.

A partir des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, les clairières agricoles et leurs hameaux se figent.

Au 19^{ème} et dans la première moitié du 20^{ème} siècle, le peuplement se fera essentiellement par des fermes isolées dans toute la partie rurale du département. Le bâti est souvent resté figé sur cette période d'avant 1950.

Le semis de fermes

La dispersion du bâti prédomine dans 20% des communes : entre Loire et Allier, dans le Morvan, la Puisaye, la Sologne Bourbonnaise.

Les hameaux sont composés de fermes allongées.

Les bâtiments se sont progressivement alignés à mesure des nouveaux besoins de stockage de fourrage et de matériel. L'habitation occupe le plus souvent la partie centrale. Malheureusement, ces bâtiments sont désormais inadaptés aux techniques agricoles modernes et sont souvent abandonnés en tant que tel.

Le village groupé des plateaux

Seules 10% des communes sont franchement des villages groupés (Cesa 2003). Ce groupement est très fort dans le Donziais qui évoque par certains aspects la Champagne berrichonne, avec cependant une emprise moins forte des grands domaines intercalaires.

La maison de manoeuvrier

Ces maisons ouvrières sont un héritage du bâti industriel de la fin du 19^{ème}, début du 20^{ème} siècle. Leurs façades basses et longues s'alignent aux entrées des villages. Elles ne comportent qu'un rez-de-chaussée, et sont implantées à l'alignement ou en retrait de quelques mètres, derrière un petit jardin fermé. Les ouvertures se répartissent autour de la porte d'entrée et les linteaux et les appuis sont alignés. La toiture est généralement en tuiles plates et à deux pentes parallèles à la rue, entrecoupée de lucarnes.

La maison vigneronne

Les maisons des vignerons sont généralement étroites et regroupées dans une rue. Elles se distinguent des maisons de cultivateurs par leurs porches et un accès vers une cuverie voûtée en sous-sol à partir de la rue. Le niveau principal d'habitation se trouve donc surélevé, d'où la présence d'escalier extérieur. Sous le toit, le

grenier finit d'étirer la maison vers le haut. Ces maisons se sont souvent complexifiées par ajout d'une vaste grange, d'une cour ouverte entre plusieurs bâtiments annexes.

La métairie de château et ses granges massives du Bazois

Les métairies sont dispersées dans le bocage. Chacune comporte ses grandes étables, son habitation, sa grange, irrégulièrement disposées autour d'une cour centrale.

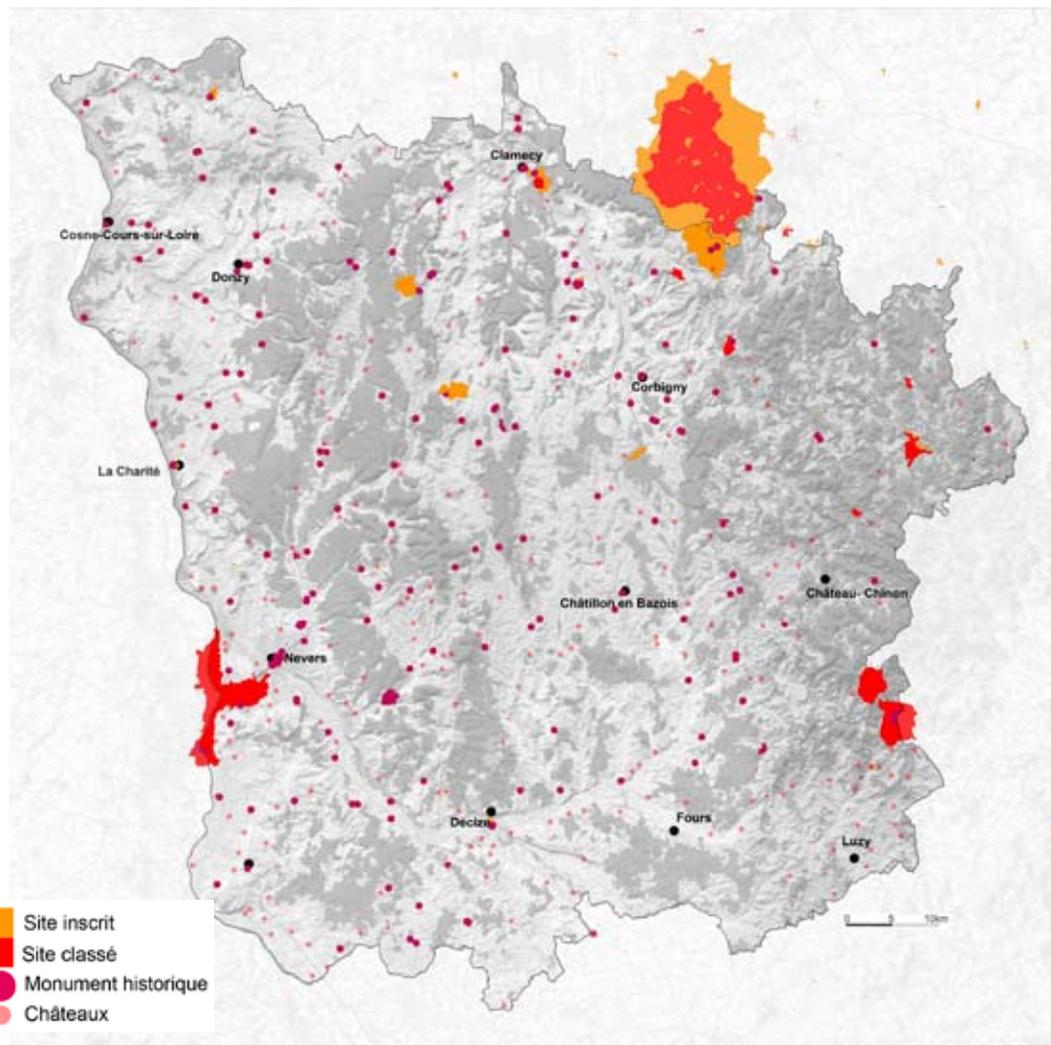
Les corps de ferme des métairies sont des grands bâtiments qui encadrent une cour centrale, ouverte ou fermée.

Les fermes annexes sont des « locateries », où plusieurs bâtiments s'alignent progressivement les uns aux autres. Les petits propriétaires, autrefois également journaliers dans les domaines, se regroupent dans des petits villages.

Au final, les communes sont constituées de plusieurs villages et de hameaux regroupant plusieurs fermes, parfois des maisons.



Imposants bâtiments de la ferme du Domaine St-Etienne dans le Bazois. Vandenesse



Le patrimoine culturel protégé de la Nièvre



Le Front de Loire à La-Charité-sur-Loire

Source : DDT de la Nièvre



Remparts à Decize



Chapelle Ste-Anne à Bouhy

Le village

La ville port sur le fleuve

La spécificité du bâti du Val de Loire s'exprime surtout les alignements de maisons le long des quais qui forment un front bâti édifié face au fleuve. La Loire en est l'élément structurant : les villes sont issues des gués, des ponts ou des ports, avec des quais longés par une esplanade et un front bâti.

De nombreux ouvrages liés à la navigation (ports, quais, cales, perrés) ou à la protection contre les crues (levées, déversoirs) constituent un patrimoine architectural et historique remarquable et typique marquant profondément de leur empreinte les paysages du Val.

Le pont, prolongé par une rue forme le cœur autour duquel s'organisent les édifices publics et l'habitat. Dominées par les clochers des églises et parfois cernées de remparts (Nevers, Decize), de nombreuses villes y ont gagné grâce au fleuve leur physionomie typiquement ligérienne.



Port et cale à Nevers : un patrimoine ligérien à mettre en valeur

L'église, l'abbatiale

De nombreux établissements témoignent de l'implantation de communautés romanes dans le Nivernais.

La première vague d'implantation monastique est clunisienne, vers 910-1110 ; elle a laissé les églises romanes de Béard, Semelay, Chantenay-Saint-Imbert, Saint-Révérien, Mars-sur-Allier. Le prieuré de la Charité-sur-Loire était autour de l'an mil l'un des cinq prieurés qui relayaient l'abbé auprès des 1100 monastères clunisiens européens. Il est classé patrimoine mondial par l'UNESCO en tant qu'étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle ; il reste un site de pèlerinage autour de l'Espace Bernadette Soubirous, dont le corps repose dans une châsse de verre placée dans la chapelle Saint-Gildard.

La seconde vague est cistercienne, sous l'impulsion de Bernard de Cîteaux (1115-1153), dont l'austérité renforcée annonce les ordres mendiants. Ces communautés cisterciennes sont, davantage encore, des défricheurs de zones encore incultes.

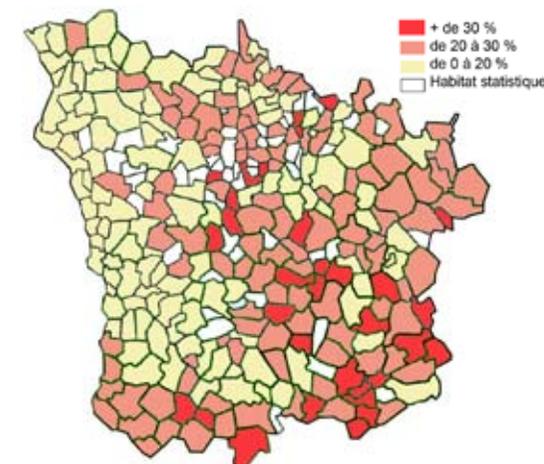
Le château

De nombreux châteaux sont répertoriés dans la Nièvre. Parmi eux, le Château féodal de Bazoches, construit au 12ème, qui fut, à compter de 1675, la demeure familiale du Maréchal de Vauban, ministre de Louis XIV. Les châteaux et fermes qui les accompagnent présentent des caractéristiques architecturales et des sites d'implantation assez variés : site défensif dominant la vallée, domaine de plaisance s'ouvrant largement sur son domaine agricole... Les domaines ne se découvrent parfois qu'au détour d'un chemin, signalés par un alignement d'arbres remarquable, un pigeonnier, un étang dont la digue est plantée d'arbres imposants, une perspective dans un bois.

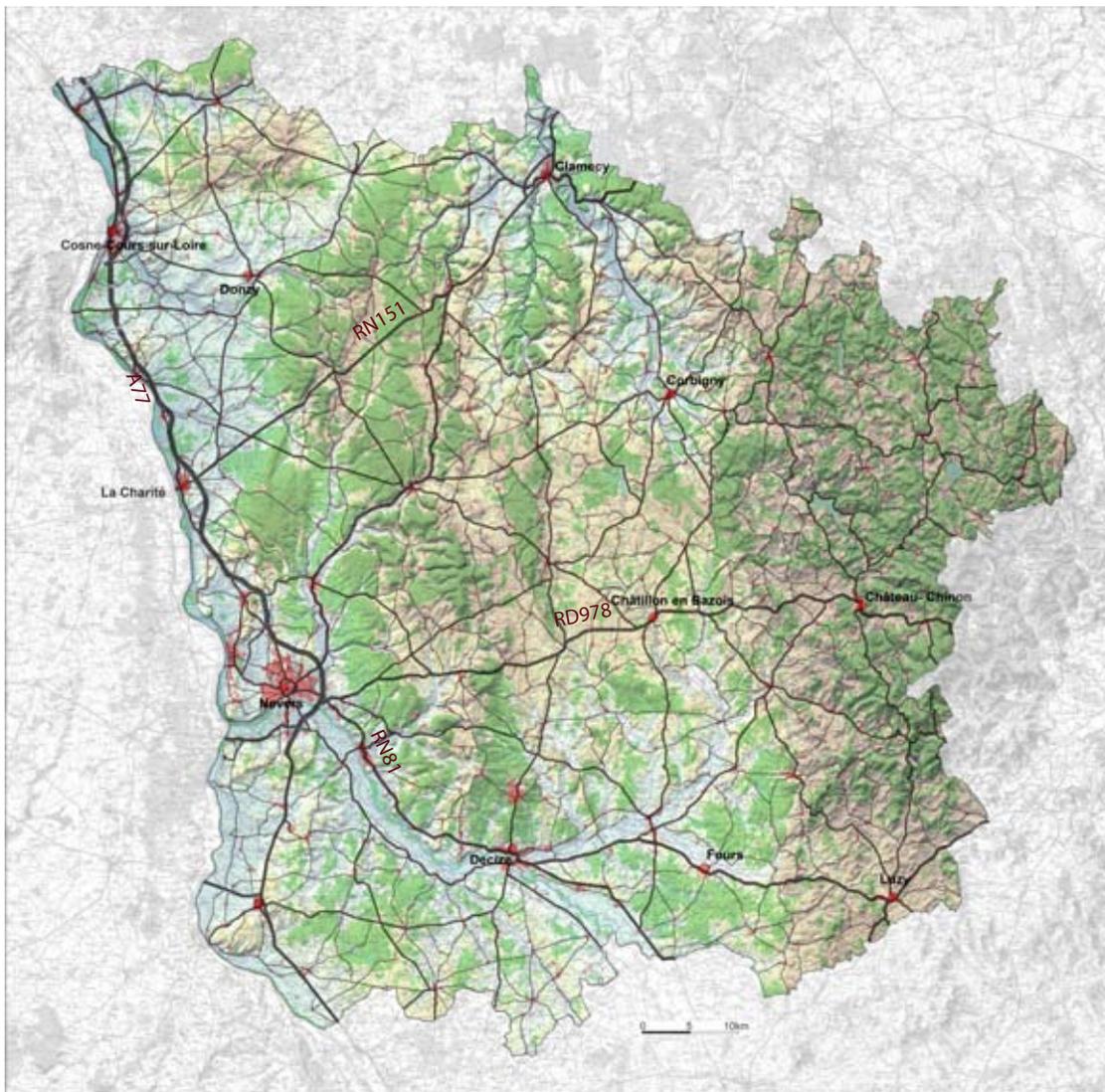
La silhouette imposante d'un château marque souvent la porte d'entrée en Morvan.

L'habitat ancien

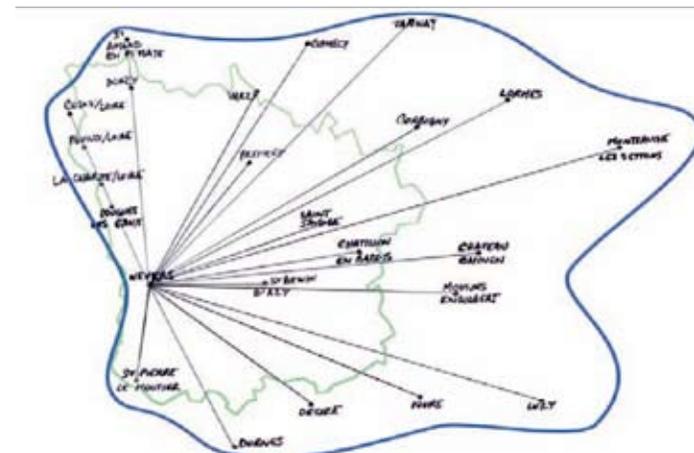
En 2006, les résidences principales datent pour près de la moitié d'avant 1949, contre 40,3 % en Bourgogne et 30,6 % en France. On relève un fort taux de propriétaires, avec 65,5 % contre 57,2 % en France. Par ailleurs, 56 % des habitants déclarent en 2006 habiter dans le même logement depuis plus de 10 ans, contre 52 % en Bourgogne et 48 % en France. Ce parc de logements anciens est certes un patrimoine remarquable mais il est globalement aujourd'hui en décalage avec les normes environnementales en matière de maîtrise de l'énergie et des ressources. Dans les secteurs les plus pauvres du département il rime bien souvent avec le logement potentiellement indigne.



Part du parc privé de logements potentiellement indigne en 2006. Source CG58 2006
Cette carte recouvre assez précisément celle du taux de pauvreté dans la population



Le réseau routier de la Nièvre : des liaisons nord-sud aisées le long de l'axe ligérien mais des liaisons est-ouest rendues plus délicates par la barrière du Morvan.



Représentation de la Nièvre selon les temps de trajets depuis Nevers. source CG58. 2010

commune	pont	date de construction	type d'ouvrage
Neuvy-sur-Loire	pont routier	1984	pont poutre
Cosne-Cours-sur-Loire	pont ferroviaire	1893	
Cosne-Cours-sur-Loire	pont routier	1959	pont suspendu
Saint-Satur-Tracy-sur-Loire	pont routier	1834	pont suspendu
Pouilly-sur-Loire	pont routier	1902	pont poutre treillis
La Charité-sur-Loire	vieux pont	1731	pont de pierre en arc 10 arches
La Charité-sur-Loire	pont routier	1951	pont poutre
Fourchambault	pont routier		pont poutre treillis
Nevers	pont ferroviaire	1850	pont pierre et fonte pont en arc
Nevers	pont neuf	1832	pont de pierre en arc 15 travées
Saint-Eloi	Pont autoroutier	1995	pont poutre-caisson
Imphy	pont routier		pont poutre
Decize	pont Loire	1777	pont de pierre en arc 11 arches

Les ponts sur la Loire dans la Nièvre, de l'aval vers l'amont

Les axes

La Nièvre est davantage tournée vers l'Auvergne, le Centre ou Paris que vers Dijon ou le reste de la Bourgogne.

Le Nord de l'axe du Val de Loire est desservi par l'autoroute A77 ce qui le rapproche de la région parisienne. Le Sud du département s'est naturellement tourné vers la région Auvergne dont la capitale est beaucoup plus facilement accessible que Dijon. Le département connaît une position excentrée tant à l'échelle de la Bourgogne qu'à l'échelle nationale, à l'écart des grands axes structurants de l'espace.

L'axe historique de la Loire

Le val de Loire est un axe majeur du département et bien au-delà, l'un des axes historiques reliant le sud et le nord de la France. Le fleuve royal a attiré les villes, les châteaux (le Palais Ducal), les monastères (La Charité).

Il forme un trait d'union entre les habitants de la Nièvre et ceux du Cher voisin. De nombreux bassins de vie se sont développés à cheval sur les deux départements, en particulier dans la partie viticole vers Pouilly.

La naissance du Val de Loire entre La Charité et Cosne

« Au Nord du département, le pays se découvre. Une zone, étroite il est vrai, mais où la circulation est facile, succède aux lignes de forêts et de rivières qui, au Sud, faisaient obstacle. Là se trouve, depuis les temps préhistoriques, le point de jonction entre l'Est et le Sud du Bassin parisien, les Edues et les Bituriges, la Bourgogne et le Berry.

Le vieux bourg celtique de Condate, aujourd'hui Cosne, marque un des plus anciens passages de la Loire (Chemin dit de Jacques-Cœur, ancienne voie de Cosne à Bourges). Entre le Nivernais et le pays bocager qu'engendrent au Nord les sables et les argiles de la Puisaye, les abords du grand fleuve se dégagent. Il coule, entrelaçant les îles, dans une ample vallée bordée de vignes, terre promise de riches abbayes. La vieille église de La Charité, fille

de Cluny, domine un de ces horizons qui annoncent pour la première fois sur le fleuve à peine échappé au Massif central les aimables et opulents paysages qu'il baignera plus tard. On penserait déjà à la Touraine, si un promontoire montagneux, où s'est campé Sancerre, ne se dressait sur l'autre rive, de plus de 200 mètres au-dessus de la vallée, et n'avertissait pas qu'il ne faut pas songer encore à la molle Touraine. »

Extrait du « Tableau de la géographie de la France ». Paul Vidal de la Blache 1903

La rive droite et la rive gauche

« Le cours de la Loire, de Nevers à Cosne, marque une des limites les plus persistantes de notre histoire: limite ecclésiastique, puis de gouvernement militaire, de département aujourd'hui. Elle résulte moins du fleuve que d'une différence de structure et de genre de vie entre les pays de la rive gauche et ceux de la rive droite. Ceux-ci ont été, comme le Morvan auquel ils confinent, fracturés par des dislocations répétées. » Vidal de la Blache, 1903

Le batelier et le transporteur terrestre

La Loire est un axe de communication depuis que les premiers villages, sans doute implantés initialement comme sites de pêche, ont constitué leurs premiers marchés.



Decize, Nevers ont rapidement été des ports-étape où la marchandise était transvasée d'un batelier à la charrette d'un transporteur. La vie de ces villes s'enrichissait de cette population de passage.

Le seuil de Cosne, anciennement Condate, est par ailleurs dès l'époque celte un point de franchissement majeur de la Loire sur les routes européennes, qui permet de contourner le massif central par le nord.

Au 17^e siècle l'axe de la Loire se renforce avec un transit important de bois de flottage puis de charbon, minerais, d'acier, porcelaines.

Cet axe nord-sud, a longtemps fait du nord Nivernais une étape incontournable pour de nombreux voyageurs.

La Loire est aujourd'hui désertée par la navigation, doublée par un canal latéral peu utilisé.

Le repère incontournable du pont sur le fleuve

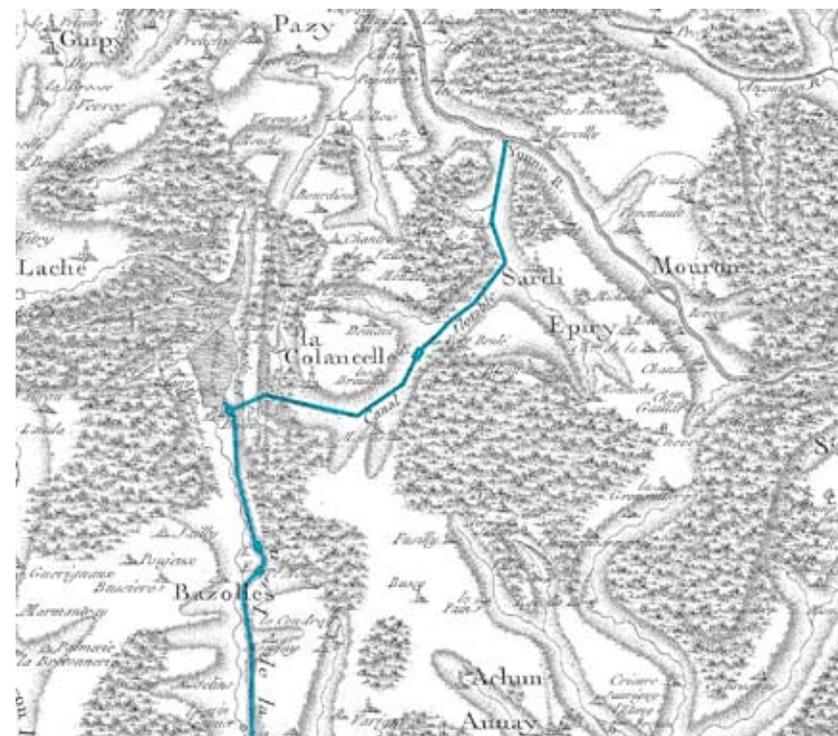
Parcourir le département nécessite souvent de se demander par quel pont l'on va passer sur le fleuve, tout particulièrement à l'amont de Nevers où les ponts se font plus rares. Si l'on excepte les ponts ferroviaires de Nevers et de Cosne, dix ouvrages permettent de franchir le fleuve dans le département.

Les ponts participent à l'image classique des bourgs et des villes ligériennes dont la composition urbaine spécifique est structurée par le fleuve et tournée vers lui, marquée par la présence du pont, des ports, des quais et des fronts bâtis le long de la Loire.

Source : observatoire photographique des cantons et communes de Bourgogne



L'axe ligérien concentre les voies de communication : fleuve, canal voie ferrée, RN7 A77



Le canal à l'époque de la carte de Cassini- 1759



L'autoroute constitue une vitrine pour le département, qu'il convient de soigner



Pont levant sur le canal. Dirol 1997

Source : DDT58

Les axes

De la nationale 7 mythique à l'autoroute A77

Aux premiers congés payés de 1936, la nationale 7, porte d'accès vers le sud, entre dans la légende avec ses célèbres alignements de platanes.

La nationale 7 longe la Loire sur sa rive droite. Dans les années 1960, il s'en est fallu de peu pour que l'autoroute du sud relie Paris à Lyon en empruntant plutôt la RN7, contournant le Morvan par l'ouest. L'itinéraire retenu a été celui de sa concurrente, la RN6, préféré des « autres » bourguignons, ceux des grands crus de Dijon et de Beaune. L'axe nord-sud a ainsi basculé vers la vallée du Rhône, tandis que l'axe est-ouest a été détourné par Paris au nord, ou Clermont Ferrand plus au sud. Le trafic de matériaux sur l'axe de la Loire s'est ralenti, et il a basculé vers le rail, puis la route.

L'autoroute A77, « l'autoroute de l'arbre », est venue récemment renforcer l'axe historique. La partie nivernaise, achevée en 2004, dessert les deux tiers de la population du département et irrigue la quasi-totalité des sites industriels et des gros employeurs répartis sur cet axe : Cosne, La Charité, SNCF et grosses administrations à Nevers, pôle ouvrier et industries à Imphy, pôle de Magny-Cours. Decize, l'ancien pôle ouvrier, n'en bénéficie que par ricochet.

L'autoroute renforce ainsi la polarisation entre l'ouest du département beaucoup plus peuplé, avec une population jeune, formée, et le centre très peu peuplé, plus âgé.

Cette autoroute constitue l'une des principales vitrines du département. La mise en scène des événements traversés est sensible car ils sont assez peu nombreux, du fait que l'autoroute est

rarement en belvédère sur un paysage.

La renommée des cités-étape devient un enjeu majeur, ainsi que la qualité paysagère des faubourgs et des entrées de ville.

Le canal du Nivernais

Le canal du Nivernais relie la Loire à l'Yonne en empruntant pour bonne part la vallée de l'Aron. Il offre ainsi une traversée du Bazois.

L'idée d'un canal entre Loire et Seine remonte semble-t-il à Henri IV, mais c'est l'épisode d'hivers froids sur Paris, dans les années précédant la Révolution française, qui va motiver sa construction. Le premier chantier engagé en 1784 consiste à aménager une rigole d'acheminement des bois flottés, coupés dans les forêts abondantes du Bazois, afin de leur permettre de rejoindre, dans l'Yonne, les bois flottés du Morvan.

Les académiciens Condorcet, Bossut et Rochon donnent au projet plus d'ambition en suggérant dès 1786 d'en faire un vrai canal reliant la Loire à la Seine.

Clamecy, à l'époque, est une tête de ligne de la navigation fluviale, aux grandes heures du flottage des bois du Morvan. Plate-forme de passage, cette ville ouvrière se démarque par son influence parisienne. Au 18^{ème} siècle déjà, moins de la moitié de la ville allait à la messe de pâques, le comptage des hosties de cette messe servait au recensement.

Des forçats creusent, parfois au péril de leur vie, les tranchées et les tunnels de franchissement du seuil de partage des eaux. Chahutés par l'histoire, les travaux ne s'achèveront que 60 ans plus tard, en 1843. Toute une vie prend rapidement racine sur ses rives. Tirés par des chevaux, des ânes et des mulets, les bateaux transportent du bois mais aussi des denrées

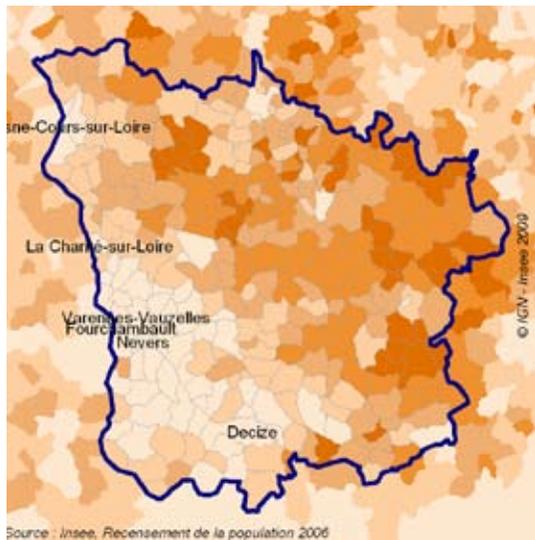


(vin, blé...), des matériaux (pierre, charbon...).

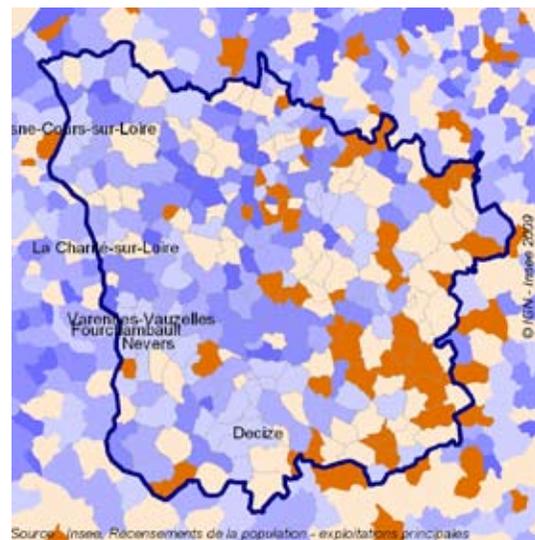
Le canal contribue au développement des carrières de pierre calcaire de Chevroches et Dornecy. En 1889, 311 000 tonnes de marchandises transitent par cette voie ; mais une voie ferrée a commencé, depuis 1880 à concurrencer les péniches. Le transit cessera à la fin des années 1960.

L'histoire rebondit à cette période sous l'impulsion d'un passionné des voies d'eau, Mr Pierre ZIVY, qui parvient à convaincre que cet ouvrage est un atout pour la région, bien au-delà du tourisme fluvial.

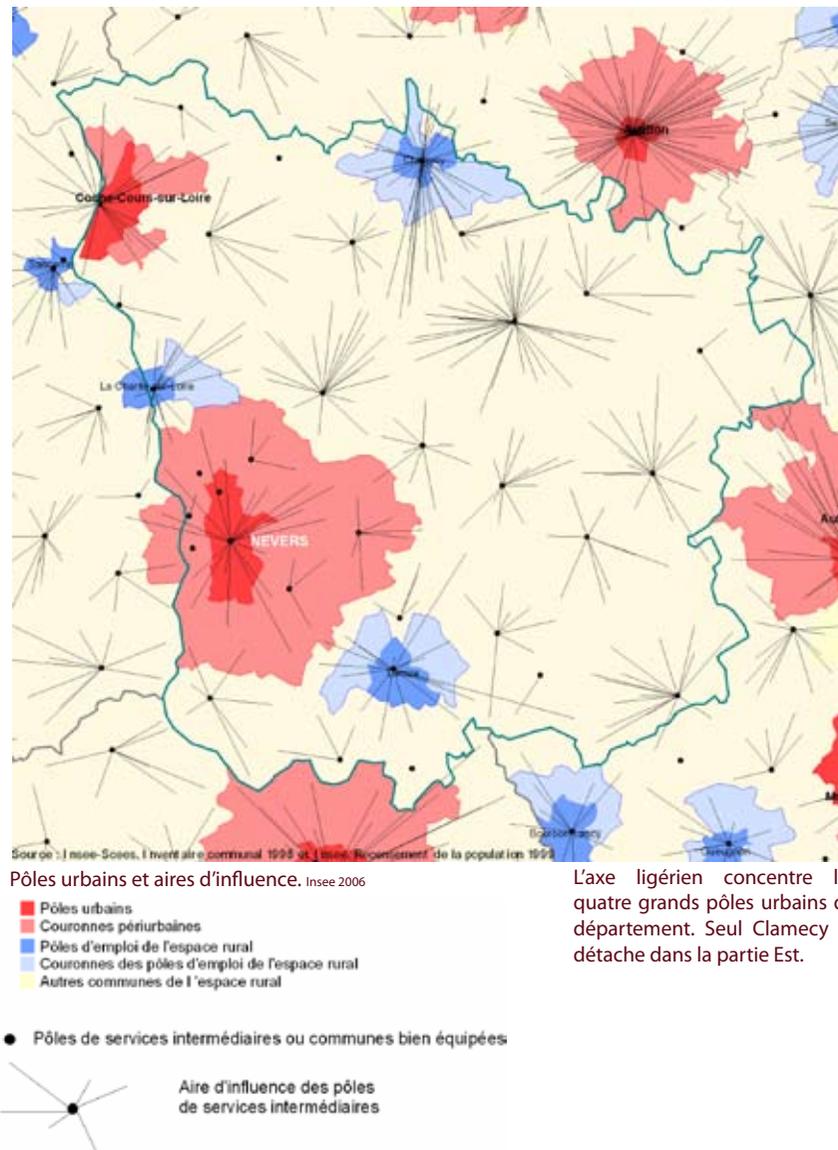
La partie à petit gabarit est concédée au département de la Nièvre vers 1972. Elle est gérée à titre expérimental par la Région Bourgogne depuis 2010.



Part des résidences secondaires dans le logement. Insee 2006



Evolution de la part des résidences secondaires entre 1999 et 2006. Insee 2006



L'axe ligérien concentre les quatre grands pôles urbains du département. Seul Clamecy se détache dans la partie Est.

Les pôles d'attraction contemporains

Les pôles d'attraction historiques tendent à se déplacer : plaine et vallées peinent aujourd'hui à partager l'attractivité des pôles urbains. L'activité se concentre autour de Nevers, principale agglomération urbaine et zone la mieux desservie de tout le département par le réseau de communication.

Le pôle urbain et sa couronne péri urbaine

Sept villes atteignent le seuil des 4 000 habitants. Le pôle de Nevers en comporte trois : Nevers, Fourchambault, Varennes-Vauzelles.

Trois autres pôles urbains sont situés sur la Loire : Cosne, La Charité et Decize. Clamecy, enfin, est une ville-port historique sur l'Yonne.

Les villes principales de la Nièvre :

-De 10 000 à 40 000 habitants : Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire.

-De 4 000 à 10 000 habitants : La Charité-sur-Loire, Clamecy, Decize, Fourchambault, Varennes-Vauzelles.

-De 2 000 à 4 000 habitants : Château-Chinon (Ville), Cercy-la-Tour, Coulanges-lès-Nevers, Garchizy, Guérigny, Imphy, Luzy, La Machine, Marzy, Prémery, Pougues-les-Eaux, Saint-Léger-des-Vignes. (source Insee 2006)

Nevers, ville-pont, s'est installée sur l'une des principales buttes dominant directement la Loire. Son château et sa cathédrale dominaient déjà les alentours à l'époque féodale. Elle se dote d'une muraille protégeant les premiers faubourgs qui escaladent le coteau dans un dédale de ruelles et d'escaliers, puis d'un premier pont permanent en 1300.

Jusqu'à la révolution, la ville se développe autour

de la faïence, de la batellerie qui transporte le minerai de fer, de la métallurgie.

Le 19^{ème} siècle la consacre comme pôle administratif, puis ferroviaire.

A l'étroit sur sa butte, le centre ancien se tourne de plus en plus vers les nouveaux quartiers gagnés sur le plateau, et tend à se détourner de la Loire, son pôle d'attraction originel.

La résidence secondaire

Plus d'une maison sur quatre est une résidence secondaire dans tout le centre et l'est du département. Ce taux dépasse la moitié dans certains secteurs très dépeuplés comme le nord du Nivernais boisé, ou particulièrement attractifs comme le bas Morvan.

Ces résidences sont beaucoup plus petites –plutôt 3 pièces– que dans le reste de la Bourgogne –plutôt 5 pièces–.

Ces logements sont souvent le fait de double résidents ; quelques-uns s'installent comme résidents principaux, ce qui assure l'équilibre démographique dans une bonne partie de la Nièvre rurale.

Le séjour touristique

Les visiteurs qui font le choix de la Nièvre pour un jour, une semaine, une saison ou quelques années de résidence, sont les meilleurs ambassadeurs du territoire.

170 000 visiteurs ont séjourné dans l'une des 1800 chambres d'hôtel de la Nièvre dans l'été 2007, dont 42000 étrangers. Parallèlement, 80 000 touristes ont campé sur l'un des 4000 emplacements, majoritairement des étrangers (50 000). Ces touristes restent 1,4 jours en moyenne. Les séjours sont plus longs dans le Morvan : 3 jours en moyenne.

L'emploi

La densité de population et l'emploi ont trouvé une forme d'équilibre, secteur par secteur, même si cet équilibre résulte de 150 ans d'exode rural : le chômage reste modéré.

Le Val de Loire, à l'ouest, concentre à la fois les populations, l'emploi tertiaire, l'emploi industriel.

Les services

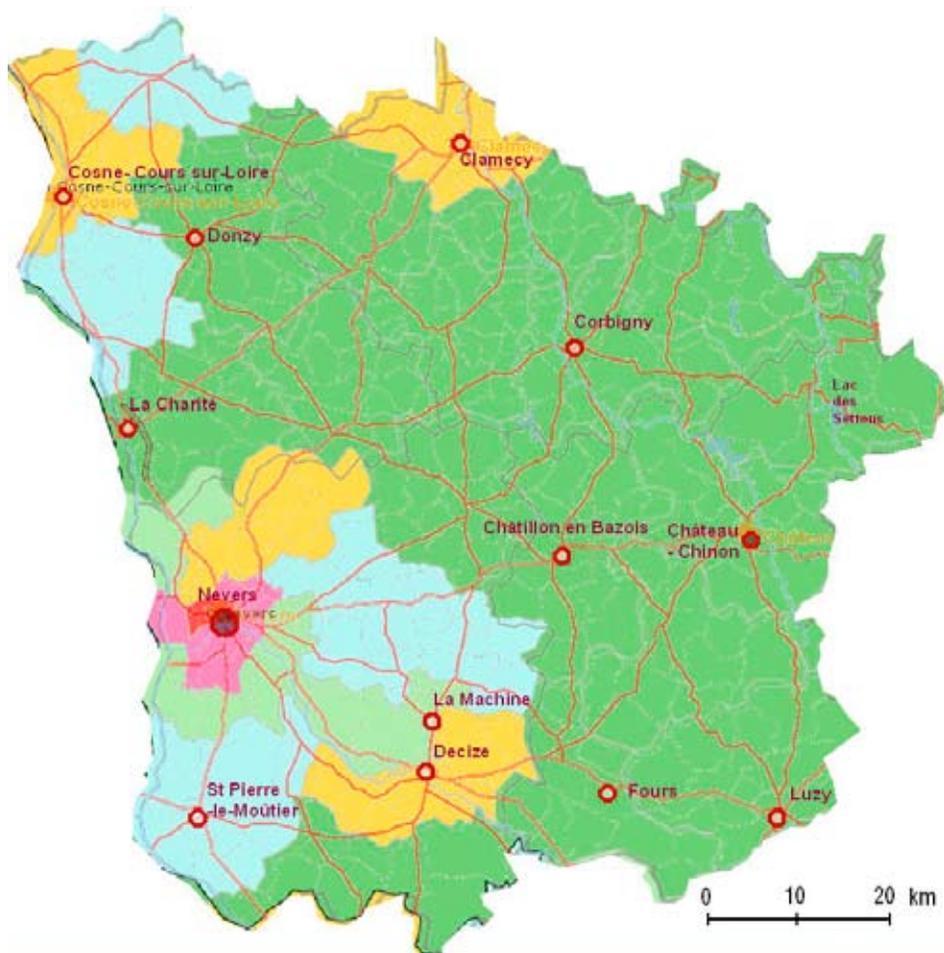
Dans le département les services représentent 70% des emplois. Presque un nivernais sur trois travaille dans le domaine éducatif et social, un sur cinq dans l'administration et un sur quatre se répartit entre services de transport et services aux particuliers et aux entreprises.

L'industrie

L'industrie est l'activité historique du pôle ligérien.

Un nivernais sur cinq travaille dans l'industrie, et souvent dans l'une des grosses entreprises de l'axe Nevers-Imphy-Decize. En 1900, le chiffre était d'un nivernais sur trois.

Cette industrie a d'abord été centrée dans les vallées de la Nièvre et de ses affluents au nord de Nevers, où elle s'est développée pendant presque 200 ans. La présence de minerai, de forêts fournissant le bois-énergie, a permis l'implantation d'une industrie métallurgique avec forges, hauts fourneaux, usines de transformation ou de fabrication de métaux. En témoignent les anciennes Forges Royales de Guérigny d'où sortaient ancres et chaînes pour la Marine, l'une des plus grandes entreprises métallurgiques du 18^{ème} siècle, les forges de Forgeneuve à Coulanges-Les-Nevers, les anciennes forges de Chailloy à Suilly-la-Tour.



Les types de cantons ruraux selon leur dynamique d'évolution

Cette étude prospective « Quelle France rurale pour 2020 » réalisée par la DATAR en 2003 établit un zonage des campagnes, à partir de critères spécifiques et de leur évolution : population, emploi et répartition agricole et industriel, parc de logement, etc...

Le pôle urbain est défini par l'INSEE comme une unité urbaine de plus de 5 000 emplois, contre 2000 pour un « pôle rural ».

Une première couronne de Communes périurbaines envoie plus de 40% de ses actifs vers ce pôle.

Une seconde couronne dite « à dominante urbaine » envoie encore plus de 20% de ses actifs vers le pôle et sa première couronne.

Au sein d'une même catégorie, l'interprétation varie selon la densité de population.

Typologie des espaces ruraux

- Urbanisé
- Périurbain de proximité
- Rural en voie de périurbanisation
- Rural agric. vieilli et peu dense
- Rural ouvrier
- Rural à économie touristique
- Rural à attract. tourist. résidentielle
- Rural en transition
- Petite ville rurale

Les pôles d'attraction

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Des unités paysagères variées et porteuses d'identités locales Un patrimoine naturel diversifié, des ressources naturelles en quantité et en qualité Un département pionnier dans la collecte et le tri des déchets Un potentiel important de développement des énergies Une politique de renouvelables valorisation et de protection des espaces naturels sensibles efficace et reconnue Un cadre de vie exceptionnel rendu possible par un environnement préservé et de nombreuses ressources De grands espaces ouverts 	<ul style="list-style-type: none"> Banalisation de la nature ordinaire (des menaces localisées et insidieuses) Des « infrastructures » naturelles insuffisamment valorisées

Une réflexion prospective menée en 2009 par le conseil général a identifié les faiblesses et les atouts ci-dessus concernant le cadre de vie et l'attractivité des territoires nivernais.

contemporains

Plusieurs pôles d'industrie chimique ont ensuite développé des procédés de transformation des matériaux issus du bois ou du métal à Imphy, Clamecy ou Premery.

Les industries nouvelles ont permis un temps de compenser les pertes d'emplois dues à l'arrêt de l'extraction houillère dans les années 1970 : construction électrique et électronique, construction mécanique et automobile. Elles connaissent désormais d'importantes réductions d'effectifs.

Les trois principaux pôles, Nevers, Cosne, Decize, fournissent des pièces détachées automobiles et des équipements mécaniques, des matières plastiques et des pneumatiques. Nevers conserve une production métallurgique (inox et alliages), de la construction mécanique et de l'ameublement. Cosne produit également de la papeterie, tandis que Decize fabrique des équipements du foyer et conserve une activité céramique.

Entre 1999 et 2006, on note une évolution positive de l'emploi sur Cosne-sur-Loire (+ 616 emplois), Varennes-Vauzelle (564 emplois) et Magny-Cours (237 emplois), alors que les anciens pôles industriels sont en perte nette : Fourchambault (-228 emplois), Imphy (- 289 emplois) et Cercy-la-Tour (- 185 emplois)

L'emploi agricole

L'agriculture est l'un de premiers employeurs dans toute la Nièvre rurale où elle mobilise plus de 10% des actifs sur 3800 exploitations. Le chiffre est de 7% sur l'ensemble de la région, contre 3.3% au niveau national.

La maison à proximité de son travail

Près de 42 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence, et 91 % travaillent dans le département, contre 83 % en France. Ces

éléments s'expliquent par le poids de l'emploi local, et la relative facilité à se loger près de son lieu de travail.

Le projet de territoire

Le département est, dans ses contours, un territoire de projet difficile.

Dans les secteurs de population plus jeune de l'ouest du département, le projet de territoire est nécessaire pour accompagner les mutations en cours de l'urbanisme, de l'emploi. Dans les secteurs peu denses et vieillissants du Bazois, du sud Morvan, le projet est nécessaire pour conserver des forces vives locales et jouer de nouvelles parties, en impliquant nécessairement des résidents secondaires. Les moyens sont plus limités, tant matériels que humains, mais le jeu est souvent plus ouvert. Quand la population est de 5 à 10 personnes par km², un projet même modeste a un impact immédiat.

Des porteurs de projet

L'un des défis à venir est de trouver des porteurs de projets et de mobiliser des acteurs.

Dans le centre et l'est du département, plusieurs pôles se détachent avec une part plus importante de jeunes, ou de diplômés qui sont pour partie des seniors : autour des lacs de Chaumecon et de Pannecière ; entre Fours et La Machine ; vers Clamecy, Donzy.

Les seniors sont particulièrement précieux pour des projets touchant au paysage et au cadre de vie.

La Nièvre compte plus de 7500 associations dont 5000 considérées comme actives. Ce dynamisme associatif explique sans doute pour partie que la qualité de vie soit plébiscitée par les Nivernais eux-mêmes : dans un sondage TNS-SOFRES de novembre 2009, 88 % des Nivernais sont satisfaits de la qualité de vie, 79

% des Nivernais qualifient de département de la Nièvre de convivial, 78 % d'accueillant.

Le paysage comme atout

Ce département a le caractère de ses paysages et de ses hommes. Les pôles d'identité locale restent puissants, avec de profondes racines historiques : le Morvan, les anciens bassins miniers, le Val de Loire, le vignoble, les bourgs du canal du nivernais, etc.

Les terroirs ont de solides atouts agricoles, forestiers et paysagers. Situés à deux heures de train de la capitale, ils ont été sélectionnés par de nombreux citadins (parisiens, ex-nivernais, européens du nord) pour y établir leur résidence secondaire.

Le paysage est une composante importante de l'attraction qu'exerce un territoire, qu'il s'agisse d'y séjourner pour des vacances, pour une tranche de vie, ou pour s'y implanter définitivement. Les vitrines emblématiques dans la Nièvre font parfois défaut face à ceux de la côte dijonnaise, mais cet arrière pays est généreux en paysages et en sites de caractère.

La création du PNR du Morvan à la fin des années 1960, les contrats de pays plus récemment, ont initié des actions en ce sens. Le tourisme restaure une image positive du département préservé des excès de la périurbanisation et du «tout tourisme».

Une réflexion prospective menée en 2009 par le conseil général a identifié les faiblesses et les atouts (voir tableau ci-contre) concernant le cadre de vie et l'attractivité des territoires nivernais. Parmi les atouts qui s'en dégagent, la convivialité et les grands paysages sont au premier rang.